MARDI 10 NOVEMBRE
SPECTACLE À 21H
Ouverture des portes à 19h
SALLE DES FÊTES - CISSAC
CISSAC MÉDOC FAIT SON Cabaret
NOUVEAU SPECTACLE
RÉSERVATION HelloAsso ou 07 45 67 16 18
25 € PAR PERSONNE
Un verre pétillant offert
15 € POUR LES - 13 ANS
Restauration sur place

LE Journal DU Médoc

N°1522 | 1.70€

Vendredi 6 novembre 2026

www.lejournaldumedoc.fr

BENOIT Audition
dites ouïe à la vie !
SAINT-LAURENT-MÉDOC
6 Place Choteau (parking facile)
05 56 41 97 14 benoit-audition.fr



Expert de votre audition depuis 35 ans
(1) Appareils auditifs 100% remboursés. Appareils auditifs de classe I, soumis à prescription médicale. 100 % santé, sous réserve de disposer d'une complémentaire santé responsable.

Trouver ses premiers champis, « cèpe » pas si simple



Pages 4-5

CUEILLETTE. À l'automne, le cèpe est un champignon très convoité. Novice dans la cueillette, un journaliste du Journal du Médoc s'est prêté à l'exercice particulièrement exigeant pour dénicher le trésor de nos forêts.



Un centre auditif pour briser le silence

Page 14

BEACH HANDBALL

Deux Canaulaises aux JO de la jeunesse

Page 19

JUSTICE

Salaunes : l'ancien maire risque gros

Page 3

PORTRAIT

Vincent Monchany : l'herbe au coeur

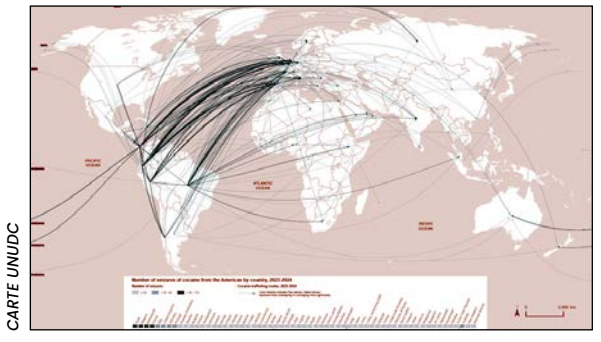
Page 24

Formule 16€90 midi et soir 7/7j
bistro Regent
la fameuse sauce CHARMELCIA
Frites à volonté !
Toujours un restaurant près de chez vous !
" 1 bouteille de champagne offerte "
Bouteille 75cl de champagne de Castellane offerte tous les soirs sauf vendredi, samedi, Saint Valentin et veille de fête pour une table d'au moins 4 pers jusqu'à 8 pers pour un achat minimum de 16.90 € par pers, et une demi bouteille de Castellane pour une table de minimum de 2 à 3 personnes pour un achat minimum de 16.90 € par pers. Une bouteille par coupon. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle. Offre réservée exclusivement aux majeurs.
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

L'ÉDITO |

MAUVAIS PAINS DE MER

Yan Lespoux se voit encore avec son éditeur, grimpé sur la dune, avec vue sur la plage océane et les halos de lumière des lampes torches. C'était au mois de novembre 2019. Il venait de rendre ses nouvelles de *Presqu'îles*, publié en 2021. Trop tard pour y intégrer cette histoire dingue de pains de cocaïne échoués sur les plages de l'Atlantique, notamment celles du Médoc. Hélicoptère et quads de gendarmerie étaient de sortie. Tout le monde était sur les dents. On pouvait toujours en rigoler, mais ceux qui partaient à la pêche aux paquets interdits risquaient gros. Sept ans plus tard, à peine avait-on refermé le nouveau roman noir de Yan Lespoux, *Les amateurs*, et sa galerie de personnages inspirés de cette marée blanche de 2019, qu'une rumeur se répandait. Des tonnes de cocaïne, sous forme de ballots, pourraient s'échouer sur la côte atlantique. Une possibilité prise suffisamment au sérieux pour que la gendarmerie nationale déploie à nouveau des moyens conséquents, dans les Landes et en Gironde, en voiture, à moto et en hélico, et même à cheval. Ceci afin de s'assurer que les éventuels ballots de drogue ne tombent entre les mains de qui que ce soit. Cette fois, a priori, les paquets ne sont pas arrivés sur le sable. Reste que l'emballement suscité par cette possibilité laisse songeur. On peut toujours en sourire, jouer avec les mots, comme pour tenir à distance la réalité beaucoup plus sombre que révèlent ces échouages de cocaïne, réels ou supposés : celle du narcotrafic mondial, de cette criminalité organisée qui marche sur les corps qu'elle laisse derrière elle. Selon le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNUDC), la croissance de l'offre de cocaïne est telle qu'elle pourrait bientôt dépasser la demande. Une véritable submersion comme l'illustre la carte de la circulation mondiale de cocaïne (notre image). Quitte à en endosser le rôle de père-la-morale, la courte folie qui s'est emparée de quelques-uns sur les plages en pleines vacances de Toussaint ne donne pas envie d'esquisser un sourire. La banalisation du sujet participe d'une forme de complicité à l'égard d'un trafic ultra-puissant et innovant qui attaque durement notre pays jusque dans ses villes que l'on dit « tranquilles ».



CARTE UNUDC

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

VIOLENCES
DANS LE VIF DU SUJET

Mardi 1er décembre à partir de 9 h 30 à la salle des fêtes de Sainte-Hélène, la députée de Gironde Pascale Got proposera une matinée d'échanges centrée sur la question des violences intrafamiliales (VIF). Elle s'adresse aux élus et aux associations du territoire, avec un double objectif : mieux repérer les situations de violences intrafamiliales et identifier les moyens d'agir pour accompagner et orienter les victimes. « *L'adoption de la proposition de loi intégrale visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) faites aux femmes et aux enfants offre enfin des réponses. Mais la gestion territoriale reste complexe et souvent insuffisante* », justifie la parlementaire.

Eau hisse ! à Lacanau-Océan

Prêté à la commune par son fabricant, la société JuWIN (Just What I Need), un combiné rince-pieds et fontaine d'eau potable a été installé en test sur la plage centrale de Lacanau-Océan afin d'évaluer son utilité pour les usagers et les économies d'eau effectivement réalisées, dans la continuité de la politique de sobriété hydrique de la commune.



PHOTO MAIRIE



12 mois de prison avec sursis requis contre l'ancien maire

JUSTICE. Poursuivi pour harcèlement sexuel à l'encontre d'une agente municipale, Jérôme Pardes, maire de Salaunes entre 2020 et 2023, a contesté les faits devant le tribunal correctionnel de Bordeaux.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

La commune de Salaunes pensait avoir définitivement tourné la page des années Jérôme Pardes. Entre 2020 et 2023, le mandat de l'ancien maire avait été marqué par plusieurs polémiques, dont le parrainage accordé à Éric Zemmour lors de l'élection présidentielle et l'affaire concernant un ancien agent municipal, qu'il affirme avoir signalé aux autorités après des accusations d'agression sexuelle d'une employée de la mairie (classée sans suite).

Mardi 3 novembre, ce passé mouvementé est revenu sur le devant de la scène. L'ancien maire de 63 ans comparaissait devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour harcèlement sexuel. Une agente de la commune lui reproche des remarques répétées à connotation sexuelle, des propos sexistes, mais aussi un comportement déplacé, facilité, selon elle, par l'autorité que lui conféraient ses fonctions de maire.

Les faits présumés se seraient déroulés entre juillet 2022 et septembre 2023. À cette date, le mandat de Jérôme Pardes avait pris fin après sa défaite aux élections municipales anticipées, organisées à la suite d'une vague de démissions au sein du conseil municipal. L'agente a déposé plainte quelques semaines plus tard, le 12 novembre 2023. « *Je n'ai pas osé le faire avant par peur de perdre mon poste. Mais il fallait que je le fasse car je ne voulais pas qu'il fasse subir la même chose à d'autres femmes, ailleurs* », a-t-elle expliqué à la barre.

Un geste « animal »

Au cœur du dossier, des remarques que l'agente affirme avoir subies à plusieurs reprises : « *Il y a du monde au balcon* » ; « *Vous avez une nouvelle jupe, on voit bien vos cuisses* » ; « *Le décolleté n'est pas assez plongeant* » ; « *Ce n'est pas 10 centimètres que vous allez prendre…* » ; « *Vous êtes bonne* ». Autant de phrases rapportées au cours de l'audience et que le ministère public considère comme des propos à connotation sexuelle et sexiste. Elle aurait subi ces propos dès son arrivée dans les services administratifs, en mai 2022.

Un épisode survenu lors d'un samedi de juillet 2022 est également au centre des débats. Alors qu'elle venait de participer à l'organisation de deux mariages à la mairie, elle aurait fait une plaisanterie à son employeur sur le fait de travailler un samedi. Selon son récit, l'ancien maire lui aurait répondu par une blague salace avant de l'attraper par la hanche et de la tirer vers lui, dans un geste qu'elle a décrit comme « *animal* ». Elle aurait alors levé le bras pour mettre fin au contact. « *Ma cliente a subi une humiliation pendant quinze mois* », a affirmé son avocat, maître Jérémie Hachard, qui revient sur le traumatisme et le stress subis par l'agente. Il a demandé 3 000 euros pour le préjudice moral.



Le tribunal de Bordeaux. *PHOTO JDM*

Au-delà de ces faits précis, le dossier a mis en lumière le climat de travail au sein de la petite mairie. Plusieurs témoignages recueillis d'agents municipaux et d'élus pendant l'enquête évoquent le comportement de l'ancien maire envers le personnel féminin de la mairie. Parmi les huit témoins, sept le décrivent comme sexiste, misogyne, manipulateur ou encore raciste et homophobe. Certains font état de remarques sur les tenues vestimentaires, de plaisanteries graveleuses et d'une pression professionnelle importante. Une seule personne a cependant porté plainte.

La municipalité de Salaunes s'est aussi constituée partie civile. Selon l'avocate de la collectivité, maître Claire Jacquier, l'affaire aurait porté atteinte à l'image et la crédibilité de la commune, qui demande réparation à hauteur de 7 300 euros.

L'ancien maire conteste les faits

De l'autre côté, Jérôme Pardes conteste une partie des faits. Il reconnaît cependant des maladresses dans sa manière de manager les services municipaux. Issu du secteur privé et exerçant une profession libérale, l'avocat à la retraite admet avoir pu placer la barre trop haut, se montrer insistant sur les délais et exercer une pression excessive. « *Je reconnais que j'ai pu faire des erreurs* », a-t-il déclaré. En revanche, il rejette fermement toute intention sexiste ou sexuelle dans son comportement.

L'ancien maire admet avoir critiqué son agente sur sa façon de s'habiller, notamment lorsqu'elle était chargée de l'accueil du public. Selon lui, certaines tenues n'étaient pas adaptées à cette fonction. « *Je n'étais pas le seul à le dire* », assure-t-il. En revanche, il conteste avoir prononcé les phrases à caractère sexuel qui lui sont attribuées, avant de reconnaître certains propos en écartant tout sous-entendu. « *J'ai l'habitude de parler fort, mais j'essaye de m'exprimer correctement et pas dans des termes injurieux. Dire à une femme qu'elle est bonne ne fait pas partie de mon vocabulaire* », confie-t-il, en niant également l'épisode du mariage.

Il se défend aussi d'être responsable de la vague de démissions d'agents au cours de son mandat : treize en trois ans. « *Ces départs étaient programmés ou il s'agissait d'opportunités de carrière* », assure-t-il.

Jérôme Pardes a également replacé les accusations dans le contexte politique particulièrement tendu lors de son mandat. Selon lui, les polémiques ont contribué à dégrader les relations au sein du conseil municipal et à alimenter une opposition à son encontre. Il estime que certains témoignages s'inscrivent dans ce contexte et conteste leur impartialité. « *Voulez-vous dire que vous êtes victime d'un complot ?* », l'interroge la présidente du tribunal, Sonia Silva. L'ancien maire est affirmatif, pensant que la plaignante, qu'il qualifie de personne « *fragile* », a pu être manipulée par des individus mal intentionnés. « *La politique, c'est fini pour moi. Je ne briguerai plus aucun mandat d'élu.* »

Un sexisme ordinaire dénoncé

Pour la procureure de la République, Sophie Langevin, les propos et les comportements dénoncés ne relèvent pas de simples maladresses managériales. Elle a notamment développé la notion de « sexisme bienveillant », décrivant un comportement paternaliste dans lequel le maire se présente comme protecteur, tout en assignant aux femmes des fonctions et des responsabilités limitées. Elle a notamment pris l'exemple du recrutement de la victime. Anciennement affectée à la cantine scolaire, l'agente avait été repositionnée à l'accueil de la mairie et à l'agence postale communale. Si l'ancien maire explique avoir voulu la sortir d'une situation professionnelle difficile, le parquet estime que cette volonté de protection s'est accompagnée d'une forme de dévalorisation de ses compétences.

« *Cette agente a eu le courage, mais tout le monde était harcelé* », a notamment rapporté la procureure, reprenant les propos d'une ancienne collègue de la plaignante. Selon elle, l'absence de plaintes des autres personnes concernées ne signifie pas que les faits n'ont pas existé. Certaines auraient craint les conséquences d'une dénonciation, tandis que d'autres auraient fini par banaliser ces comportements. Le parquet a requis douze mois d'emprisonnement avec sursis, ainsi qu'une peine de cinq ans d'inéligibilité. Il a également laissé au tribunal le soin d'apprécier l'opportunité d'une inscription au fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (Fijais).

Nullité de la procédure ?

La défense a, de son côté, contesté la solidité du dossier. Maître Anthony Maurin-Gomis a d'abord soulevé une question de procédure concernant le rapport psychologique de la plaignante, réalisé par une experte dont il conteste la qualité procédurale et les conditions d'intervention. Il a demandé la nullité de la procédure pénale.

Sur le fond, l'avocat a dénoncé une lecture partiale des témoignages « *qui s'appuient sur des rumeurs* ». Il a notamment estimé que le contexte général de tensions au sein de la municipalité ne pouvait se substituer à la démonstration des faits précis visés par la prévention. Il a également défendu la présomption d'innocence de son client, estimant que les éléments présentés par la défense ne bénéficiaient pas de la même considération que ceux retenus à charge. « *Quand ce sont les témoins de la partie civile qui parlent, ça compte alors qu'ils n'ont rien vu et rien entendu. Quand ce sont ceux de la défense, on les balaie d'un revers de main* », dit maître Maurin-Gomis. Une ancienne adjointe, qui faisait partie du groupe d'opposition en 2020 avant de rejoindre la majorité de Jérôme Pardes, et un agent municipal sont venus témoigner à la barre pour exprimer leur étonnement concernant les accusations. Selon l'avocat, son épouse, également élue, était très souvent en mairie. « *Ne se serait-elle aperçue de rien ?* » Mise en délibéré, la décision du tribunal sera rendue le 1er décembre. ■

► CHASSE À COURRE

Blessé par le cerf

Mardi 3 novembre en milieu d'après-midi, un Médocain de 20 ans participant à une chasse à courre avec un équipage de Saint-Laurent-Médoc a été blessé par le cerf au moment de « servir » l'animal, autrement dit : sa mise à mort au couteau. Le jeune homme, victime d'un pneumothorax, a d'abord été transporté au centre de secours des sapeurs-pompiers avant que l'hélicoptère du Samu, atterri sur le stade de Saint-Laurent-Médoc, ne le transporte en urgence absolue au centre hospitalier universitaire de Bordeaux. Son pronostic vital n'a jamais été engagé. Le jeune homme est sorti d'hospitalisation le lendemain.

► INTERPELLATION

Cambrioleur diurne

Un Médocain de 47 ans est soupçonné d'avoir commis dix cambriolages en septembre et octobre, notamment dans les secteurs de Hourtin, Lesparre-Médoc et Pauillac. Le 21 octobre dernier, l'individu a été interpellé à son domicile par la brigade de recherches de Lesparre-Médoc, épaulés par des brigades du secteur. Dans le cadre d'une opération judiciaire de lutte contre les cambriolages, les gendarmes avaient établi des similitudes dans le mode opératoire utilisé lors de plusieurs vols. Le suspect intervenait en journée et pénétrait dans les habitations par les baies vitrées. Il dérobait principalement du matériel informatique et des bijoux. Parmi les faits qui lui sont reprochés figure un cambriolage dans l'Ehpad Saint-Léonard de Lesparre-Médoc, le 3 septembre. Les images de vidéosurveillance ont contribué à identifier le suspect. Initialement recherché pour huit cambriolages, cet homme, déjà connu de la justice pour des faits similaires, est soupçonné de deux autres vols commis avant son arrestation. Placé en détention provisoire, il comparaîtra bientôt devant le tribunal judiciaire de Bordeaux.

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 74 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98 %. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

À la recherche de mes premiers cèpes

CUEILLETTE. Novice en la matière, j'ai décidé de m'aventurer dans la forêt médocaine à la recherche de son trésor le plus convoité, cueillant au passage les conseils des ramasseurs rencontrés. Et « cèpe » pas si simple.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Chaque année, à l'arrivée de l'automne, c'est le même spectacle en forêt. Des voitures en pagaille stationnent au bord des routes et à l'entrée des chemins forestiers. Tous leurs occupants ont un même objectif : dénicher le précieux champignon au pied renflé et au chapeau marron. En voyant les dizaines de photos de cueillettes généreuses publiées sur les réseaux sociaux, j'ai eu envie de m'essayer à ce sport local dont raffolent les Médocains, et bien d'autres habitants des contrées voisines. J'ai donc décidé de troquer, le temps d'une matinée, mon carnet de journaliste contre un panier de cueilleur. Il est 8 h 30. L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt paraît-il. Pour les champignons, c'est un peu pareil. Si l'on veut espérer en trouver, mieux vaut arriver parmi les premiers. La matinée est fraîche, le brouillard enveloppe encore les arbres et les chemins forestiers. Bottes aux pieds et blouson épais sur les épaules, je suis équipé pour cette expédition. Encore faut-il savoir où chercher. Il va falloir faire avec les moyens du bord : je ne connais pratiquement rien à la cueillette des champignons.

Dans le petit monde des chercheurs de cèpes, la discrétion géographique semble relever d'une règle élémentaire de survie. Pour respecter cette tradition, je ne donnerai aucune précision sur le lieu du reportage. Je peux tout de même vous souffler un indice : c'est dans le sud Médoc, quelque part entre Le Pian-Médoc et Castelnau-de-Médoc.

Repartir sans rien fait partie du jeu

Je ne suis pas le seul à avoir eu cette idée. À l'entrée du chemin, les voitures s'alignent les unes à côté des autres. On se croirait presque sur le parking d'un centre commercial un samedi après-midi, à ceci près que les clients sont équipés de bottes et de paniers. Avant même de pénétrer dans les sous-bois, je croise un premier cueilleur qui regagne son véhicule. Après une heure de recherche, Philippe Favreau n'a pas trouvé le moindre cèpe. « *Il n'y a plus rien. Tout a été nettoyé* », se désole-t-il. Les passages répétés des ramasseurs ont déjà fait leur œuvre ces derniers jours.

Dans cette chasse silencieuse, la concurrence semble parfois aussi redoutable que l'absence de champignons. Une première déconvenue qui ne me rassure pas pour la suite de ma balade, mais qui confirme que trouver des cèpes se mérite. « *On ne peut pas gagner à chaque fois et en ramasser tout le temps. Il faut savoir repartir bredouille* », explique, avec philosophie, le Médocain, domicilié à Parempuyre, qui scrute les forêts depuis 20 ans. Il a appris à reconnaître les cèpes aux côtés de son cousin. Depuis, la cueillette est devenue une passion pour lui. Il a ses coins un peu partout en Médoc, notamment dans le nord. « *On en trouve plus là-bas car il y a moins de monde* », rapporte-t-il.

Philippe Favreau me recommande de rester dans ce coin où les champignons ont particulièrement bien poussé en début de semaine, après les précipitations des jours précédents. « *Il y a aussi eu la pleine lune.* » Il parle d'une grande année à cèpes, même si le manque de pluie commence à se faire sentir. Pour lui, l'idéal est de retourner en forêt environ cinq jours après une précipitation. Le cueilleur expérimenté me livre quelques conseils pour repérer les endroits favorables. Mieux vaut chercher du côté des chênes, dans les secteurs où la mousse est présente et où pousse également le houx.

Le petit « bouchon »

Je m'aventure à mon tour dans les bois. Le brouillard commence à se dissiper, mais les champignons ne sautent pas franchement aux yeux. Les feuilles mortes tombées au sol ne me facilitent pas la tâche. Il faut observer, regarder au pied des arbres et scruter les ouvertures entre les fougères et les ronces.

> *« On repart bredouille, mais ce n'est pas grave. On a pris l'air et c'est le principal. »*

C'est là que je rencontre un autre cueilleur. Éric Pecharman est en train de gratter le sol avec son bâton. Sa technique : la patience. Selon lui, il faut prendre le temps de regarder autour de soi et inspecter les endroits cachés. C'est son père qu'il lui a tout appris dans les forêts du Tarn-et-Garonne lorsqu'il n'était encore qu'un enfant. Il est spécialiste pour reconnaître les cèpes, mais aussi les chanterelles à tube, les pieds de mouton, les trompettes-de-la-mort ou encore les girolles.

Sa récolte n'est pourtant pas exceptionnelle ce jour-là. Dans son sac plastique, il a seulement un petit « bouchon », autrement dit un jeune cèpe au gros ventre. Celui-ci était dissimulé dans un fossé, sous des ronces. Une trouvaille qui aurait facilement pu passer inaperçue à mes yeux de débutant. « *C'est plus difficile d'en trouver car on arrive sur la fin de la pousse*, estime-t-il. *Il va y en avoir d'autres, mais il faut attendre le retour de la pluie. 8 à 10 jours après, ils seront là s'il ne fait pas trop froid.* »



L'une des qualités essentielles du cueilleur de cèpes est la patience. *PHOTO JDM*

Informaticien, l'homme de 45 ans, domicilié à Parempuyre, fait une à deux sorties par semaine. Il profite de ces sorties matinales pour s'offrir une parenthèse avant de commencer sa journée de travail. La sortie lui permet de décompresser avant de retrouver son ordinateur. « *C'est un moment à moi* », exprime le Médocain, tout en confiant avoir quitté la maison de bonne heure pendant que toute la famille dormait encore. Il ramasse les champignons pour sa consommation personnelle. « *J'aime les cuisiner, mais quand je peux, j'en donne également à quelques amis.* »

Le plaisir est à la fois dans la découverte et dans l'assiette

Je poursuis ma progression en essayant d'appliquer tous les conseils collectés jusqu'à présent. Je ralentis, scrute le sol, observe les chênes. Chaque forme suspecte attire mon attention : une feuille un peu bombée, une tache brune, un « mauvais » champignon… Je découvre surtout que la recherche du cèpe demande un œil exercé. « *Une fois que l'on a vu le premier, c'est plus facile après* », me rassure Florence, accompagnée de sa petite-fille et de son gendre, venus de Bordeaux. Pour eux, la cueillette est avant tout un prétexte à une balade en famille.

La Médocaine apprécie particulièrement l'adrénaline que procure la découverte du cèpe, seul champignon qu'elle ramasse. Une précision amusante vient compléter le tableau : elle n'aime pourtant pas les manger et préfère les offrir à ses proches. Le plaisir se trouve davantage dans la découverte que dans l'assiette.

Au bout de 45 minutes de recherche, toujours pas le moindre cèpe en vue. La matinée avance et le brouillard a laissé place à un grand ciel bleu. La forêt a changé de visage. La lumière traverse les arbres et les conditions sont nettement plus agréables. Devant moi, deux amis retraités, François du Pian-Médoc et James de Ludon-Médoc, avancent eux aussi dans les sous-bois. Pour l'un, c'est sa toute première sortie aux champignons ; pour l'autre, la deuxième. Leur récolte est inexistante. Pas de cèpe, pas même un petit bouchon à se mettre sous la dent. Cette maigre récolte dans les paniers me rassure : je ne suis pas le seul dans cette galère.

Mais ils ne semblent pas contrariés. « *On a pris l'air et c'est le principal.* » La phrase résume assez bien l'esprit de



Un beau cèpe qui n'attend que d'être cueilli. *PHOTO MYCOMANIAQUE*

SAVOIR

LA VIE SOUTERRAINE DES CHAMPIGNONS

La plupart d'entre nous ne connaissent les champignons qu'en surface, de manière superficielle. Mais ces organismes recèlent une vie et des fonctions pour la biodiversité bien plus profondes et complexes que ce que l'on peut imaginer de prime abord. C'est la richesse du mycélium, ce réseau racinaire souterrain composé de filaments microscopiques qui s'étend sur de vastes surfaces. Les champignons communiquent ainsi en permanence avec les plantes. Des échanges se créent entre ces alliés à travers ce que l'on appelle une symbiose mycorhizienne. C'est la Vie avec un grand V. Les champignons constituent ainsi de bons indices de la santé d'un environnement naturel. Chargé de mission champignon au Conservatoire botanique national Sud Atlantique, membre du Cercle d'études mycologiques en Aquitaine (CEMA), Guillaume Polesel a tenu, le 11 septembre dernier, à Arcachon, une conférence intitulée « Les champignons, au cœur de l'écosystème : exemple de la résilience des zones brûlées ». Le mycologue y a abordé le rôle des champignons carbonicoles dans la résilience et la régénération des forêts brûlées comme celle de La Teste, dont plus de trente mille hectares ont été carbonisés par l'incendie de 2022. Résultat : l'analyse mycorhizienne atteste que les espaces sont en train de cicatriser. Ce sera long mais merci les champignons !



ces sorties. Bien sûr, chacun espère rentrer avec quelques beaux spécimens. Mais la cueillette ne se résume pas toujours au contenu du panier. Elle permet aussi de marcher, de profiter de la forêt et de partager un moment.

Intrusion dans les parcelles privées

Tous les cueilleurs ne vivent cependant pas cette activité avec la même légèreté. Au bout d'un chemin, un homme s'apprête à regagner son véhicule garé dans un petit chemin. Il se présente comme un propriétaire d'une parcelle forestière. Lui connaît ses coins et n'a pas besoin de parcourir la forêt au hasard. Sa récolte du jour compte quatre cèpes, déposés dans une cagette en bois à l'arrière de son véhicule. Parmi eux, un beau spécimen, bien qu'il soit un peu vieux. L'homme évoque un sujet qui fâche : le comportement de certains ramasseurs. Il dénonce les intrusions dans sa parcelle, malgré la présence de panneaux signalant une propriété privée. Selon lui, certains n'hésitent pas à passer outre les interdictions.

> *« De l'autre côté de la route, c'est la guerre. »*

Il ne ferme pourtant pas systématiquement la porte aux cueilleurs, assure-t-il. Tout dépend de leur comportement. « *Si les gens sont courtois et sympathiques et que la récolte est raisonnable, je les laisse tranquilles. Par contre, je peux être moins accueillant dans le cas contraire.* » Une tolérance qui repose sur le respect des lieux et des personnes.

Le propriétaire me glisse ensuite une information qui pique ma curiosité : « *Ici il n'y en a plus beaucoup, mais de l'autre côté de la route, c'est la guerre.* » Je décide de le croire sur parole, bien que son intention puisse être de m'écarter de sa parcelle, et d'aller voir ce qui se passe de l'autre côté de la route.

Le chapeau de Jean-Michel

Dans le bois, un bruit attire mon attention. De petits craquements semblent se rapprocher. Est-ce un sanglier ou un chevreuil ? Derrière un bosquet apparaît finalement le chapeau de Jean-Michel à défaut de celui d'un cèpe. Ce retraité d'Avensan est un habitué de la cueillette aux champignons. Depuis plus de 40 ans, il va en forêt dès qu'il le peut. En apprenant que je suis novice en la matière, il me propose gentiment de l'accompagner pour me montrer comment repérer les cèpes. L'occasion est trop belle pour être refusée.

Nous nous enfonçons dans un bois, loin des chemins dégagés. Pendant une quinzaine de minutes, nous crapahutons entre les chênes et la végétation. Jean-Michel scrute le sol, s'attarde sur certains endroits, contourne les arbres. Il semble avoir développé cette capacité à repérer ce qui échappe au regard des débutants. De mon côté, je tente de suivre le sien.

Et puis, soudain, il s'arrête et m'invite à regarder deux ou trois mètres devant lui. Un gros cèpe au beau chapeau apparaît au pied d'un arbre. Il n'est plus tout jeune. Sa surface est un peu abîmée et une limace a laissé des traces de son passage. Pas vraiment le spécimen de carte postale que l'on retrouve sur les réseaux sociaux, mais un véritable champignon. Jean-Michel l'examine et estime qu'il reste comestible.

Les petits frères

La découverte a quelque chose de réjouissant. Après avoir passé tant de temps à scruter le sol sans rien trouver, le premier cèpe apparaît enfin. En levant la tête, deux autres, dissimulés derrière une souche, se présentent à nous. « *Ce sont les petits frères* », confie le retraité.

Jean-Michel m'explique ensuite comment les cueillir. Il saisit chaque champignon à sa base et le fait tourner sur lui-même pour le détacher du sol. Une fois le cèpe récupéré, il sort son petit couteau et gratte le pied pour retirer la terre et les résidus. Les déchets sont ensuite enterrés. Il préfère cette méthode à la coupe du pied au ras du sol. Selon lui, laisser une partie du pied en terre risque de favoriser son pourrissement. « *Le mycélium va pourrir sur lui-même* », explique-t-il. Il recommande donc de prélever le champignon en entier, en prenant soin de ne pas abîmer le sol.

Je découvre que la cueillette ne consiste pas simplement à repérer un champignon et à le glisser dans son panier. Elle repose aussi sur des gestes et des habitudes que les cueilleurs ont intégrés au fil des années.

La montée d'adrénaline

Cette première découverte est encourageante. Elle me motive à poursuivre les recherches. Je décide de poursuivre ma quête seul car l'objectif n'est pas tout à fait atteint : trouver mes propres cèpes.

Je décide donc de changer de bois, en essayant toujours de mettre en pratique les conseils glanés depuis le début de la matinée. Puis d'un coup, c'est la montée d'adrénaline, décrite par les ramasseurs rencontrés. Deux cèpes se présentent à moi. Deux seulement, mais deux véritables trouvailles pour celui qui, quelques heures plus tôt, ne savait même pas vraiment où poser les yeux.

La récolte est loin des cagettes débordantes qui circulent sur les réseaux sociaux. Mais peu importe. Pour une première sortie, le résultat est plutôt satisfaisant. J'ai rencontré des passionnés aux motivations différentes et surtout appris à regarder autrement les sous-bois.

Au terme de cette matinée, une certitude : je ne suis pas encore prêt à concurrencer les meilleurs cueilleurs médocains. Il me manque l'expérience, l'œil et cette connaissance des coins que l'on acquiert au fil des saisons. Le principal enseignement tiré de cette sortie est qu'il ne suffit pas d'avoir de la chance pour trouver des cèpes, il faut aussi apprendre à regarder. ■



Deux beaux cèpes dans le panier. *PHOTO MYCOMANIAQUE*

RÉSEAUX.

Partir en cueillette avec Mister mycomaniaque



Sur la page Instagram « mycomaniaque », Yoën Alonzeau partage conseils et connaissances. *PHOTO MYCOMANIAQUE*

Premier conseil pour les apprentis cueilleurs de cèpes : inspecter les bords de chemin. « *Les cèpes ne poussent jamais, ô grand jamais dans les forêts profondes* », assure Yoën Alonzeau dans l'une de ses vidéos, vives et instructives, de sa page Instagram intitulée « mycomaniaque ». On y découvre aussi les caractéristiques du bolet à pied rouge - toxique lorsqu'il est cru, mais délicieux une fois cuit -, des infos sur les champignons hallucinogènes ainsi que la présence insoupçonnée des champignons dans notre alimentation, ou encore quelques rappels de bon sens avant de cueillir n'importe quoi dans les bois : « *Le doute est votre meilleur allié lorsque vous partez aux champignons et que vous êtes novice.* »

Le tout est servi dans un discours simple en usant de la proximité créée avec le tutoiement pour mieux impliquer ceux qui apprécient de suivre ce fin connaisseur portant avec élégance la casquette béret façon Omar Sy dans la série *Lupin*. Le Castelnaudais de 22 ans prend un plaisir évident à guider ses 26 000 followers dans l'exploration du monde extraordinaire de la mycologie. Un univers dont on ne connaît que « *9 à 10 %* » à l'échelle de la planète. « *On est au début de la découverte des champignons. Il y a tout à faire dans cette discipline* », s'enthousiasme le jeune Médocain qui se verrait bien faire de la mycologie son métier. Une niche professionnelle dans laquelle il pourrait proposer des balades avec des clients, animer des cours et devenir mycologue chercheur. Ouvrier paysagiste, titulaire d'un BTS agricole, il aimerait reprendre, l'année prochaine, des études avec pour ambition de décrocher un diplôme d'ingénieur agronome.

Un diplôme universitaire de mycologie obtenu en 2023, lui a mis un pied à l'étrier avant d'ouvrir, au mois de septembre 2025, sa page Insta afin de « *partager [sa] passion et d'essayer d'en vivre* ». Drôle de parcours que celui du gamin qu'il fut, atteint d'une « *peur irrationnelle des champignons* » jusqu'à ce que ses parents lui offrent un livre pour essayer de le « *désensibiliser* ». « *J'ai commencé à apprendre les noms en latin, les différentes caractéristiques, et ma maman m'a rapproché du cercle d'études mycologiques en Aquitaine, le CEMA.* » Il y a rencontré son « *mentor* », Jacques Boyer, membre du bureau de l'association.

Durant ce bel automne Yoën Alonzeau a les bottes qui le démangent. Surtout après un été si sec qui a fait craindre le pire aux amateurs de champignons. Depuis la mi-octobre, les poussées ont explosé. « *On est tous comme des fous* », confirme le promeneur fongique qui profite des week-ends pour explorer la planète champis en Médoc. Il n'y a pas que les cèpes, les girolles ou les pieds-de-mouton. En forme de choufleur, le Sparassis crépu fait lui aussi partie des comestibles, par exemple. « *Il pousse au pied des pins morts ou mourants.* » Et puis il y a le bizarre, l'inattendu, le pas banal et les trouvailles à partager avec ses amis du CEMA. C'est le cas du Favolaschia Calocera, petit champignon xylophage d'origine exotique originaire de Madagascar, récemment trouvé en Médoc par notre chercheur à casquette.

D.B.

■

SANTÉ PUBLIQUE

Passer du Mois sans tabac au « Moi sans tabac »



Trente jours pour lâcher la cigarette. *VISUEL MOIS SXANS TABAC*

Depuis le 1er novembre et jusqu'au 30 novembre, c'est la 11e édition du Mois sans tabac. L'opération nationale est organisée par Santé publique France et le ministère chargé de la Santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie. Plusieurs outils sont proposés pour préparer son arrêt et rester motivé tout au long du mois de novembre : un kit d'aide à l'arrêt comprenant un programme de 40 jours, des conseils pratiques et une roue pour calculer les économies réalisées ; un accompagnement par un tabacologue au 39 89, avec des conseils et un suivi personnalisé (appel non surtaxé) ; l'application Tabac info service, pour suivre ses progrès et bénéficier de conseils adaptés.

Parce que le tabagisme est considéré comme la première cause de mortalité évitable en France, le service prévention de la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc prend part à cette grande campagne de santé publique. Le 1er décembre de 13 h 30 à 14 h 30 se réunira un groupe de parole pour les fumeurs et ex-fumeurs (inscription au 06 83 47 49 73). Un stand info se tient au niveau du standard de la clinique tous les jeudis de novembre de 14 h 30 à 16 h 30. Des consultations Mois sans tabac gratuites sont proposées avec Caroline Tardif Casadonte, infirmière addictologue (contact : 05 56 73 10 40 ou 06 83 47 49 73). Elles s'intègrent dans la partie pôle de santé publique de la clinique et ne nécessitent pas d'avance de frais. Il s'agit d'accompagner les patients soit dans un questionnement lié à un trouble d'usage soit à une addiction déjà avérée au tabac. Cette consultation est l'occasion de savoir où chacun en est par rapport à la cigarette, quel est son niveau dépendance à la nicotine et comment celle-ci se crée. Il ne s'agit pas de moraliser le sujet mais de s'intéresser avant tout à la personne et à ses demandes. Certaines attendent souhaitent atteindre une diminution de leur consommation, d'autres veulent un sevrage dans un temps donné.

La toxicité de la fumée de cigarette n'est plus à prouver. Sa combustion dégage beaucoup de monoxyde de carbone qui vient contaminer tous les organes du corps. Selon les dernières estimations de Santé publique France, publiées en février 2026, le tabagisme a été responsable de plus de 68 000 décès prématurés en France en 2023, soit 11 % de l'ensemble des décès.

D.B.

Association Addictions France : consultations au Pôle territorial de solidarité de Castelnau-de-Médoc les jeudis et vendredis, au Pôle de l'Aiguillonne de Lacanau-Ville le premier mercredi du mois (uniquement le matin) et à la Maison des solidarités de Lesparre-Médoc tous les mardis. Tél 05 57 57 00 77.



Un nouveau cœur pour les familles, à Listrac

INTERCOMMUNALITÉ. Inauguré mercredi 4 novembre, le pôle enfance & familles « Les Sarmentines », à Listrac-Médoc, réunit désormais trois services essentiels sous un même toit.

Gilles SALLES

Il est des équipements publics dont l'utilité dépasse largement les murs qui les abritent. À Listrac-Médoc, les Sarmentines en sont une belle illustration. Mercredi 4 novembre, élus, représentants de l'État et partenaires institutionnels se sont retrouvés au 2, route de Libardac pour inaugurer ce nouveau pôle enfance & familles, porté par la communauté de communes Médullienne. Un bâtiment lumineux et accueillant, mais surtout un lieu pensé pour accompagner les familles à chaque étape de la vie de leurs enfants.



Coupage du traditionnel ruban par les personnalités présentes *PHOTOS JDM-GS*

Un lieu trois en un

À Listrac-Médoc, une première expérience d'accueil de loisirs avait été menée dans des locaux mis à disposition par la commune. Le succès rencontré avait rapidement révélé les limites des installations existantes. Il fallait davantage de places, de meilleures conditions d'accueil et des espaces adaptés aux besoins des enfants comme des professionnels. La Médullienne a donc décidé de franchir une nouvelle étape en investissant près de 1,75 million d'euros dans cet équipement de 388 m². La particularité des Sarmentines réside dans le regroupement de trois dispositifs complémentaires. Le premier concerne l'accueil périscolaire et de loisirs, dont la capacité passe de 80 à 110 enfants âgés de 3 à 11 ans. Les jeunes Listracais y sont accueillis avant et après la classe, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les enfants de Moulis-en-Médoc peuvent également en bénéficier durant les vacances. Ouvert depuis le 19 octobre, le centre dispose d'espaces adaptés aux différentes tranches d'âge, de lieux de repos et d'extérieurs propices aux activités.

Le deuxième service est le relais petite enfance (RPE). Jusqu'alors proposé à Castelnau-de-Médoc, il bénéficie désormais de locaux à Listrac pour accompagner les parents et futurs parents dans leurs recherches d'un mode de garde, les informer sur les solutions existantes et les conseiller dans leur rôle d'employeurs d'assistantes maternelles. Un point d'appui précieux également pour les professionnels de la petite enfance.

Enfin, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), gratuit et sans inscription, ouvre ses portes aux enfants de moins de six ans accompagnés d'un parent ou d'un proche. Chaque mercredi matin, de 9 h 30 à 12 h 30, hors certaines périodes de vacances scolaires, il offrira un espace de rencontre, d'écoute et de partage. Un endroit où les parents pourront échanger, poser leurs questions et rompre parfois l'isolement, tandis que les tout-petits découvriront les premières expériences de vie collective.

Investir dans l'enfance, préparer l'avenir

Pour la maire de Listrac-Médoc, Aurélie Teixeira, « *ce bâtiment représente la communauté de communes, et surtout, il permet aussi de montrer que les bâtiments intercommunaux sont faits pour les habitants pour répondre à un besoin* ». La qualité des solutions d'accueil conditionne aussi la possibilité, pour les parents, de travailler, de suivre une formation ou de développer un projet professionnel. « *Derrière chaque place d'accueil, il y a bien souvent un parent qui peut accepter un emploi, maintenir son activité ou envisager l'avenir avec davantage de confiance* », a rappelé Laurent Abraham, troisième vice-président du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Gironde.

Le sous-préfet Fabien Tuleu a, quant à lui, « *salué un projet partenarial répondant à un véritable besoin de proximité.* » Il a également insisté sur le rôle éducatif de ces structures, où les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter les différences et à développer des compétences complémentaires à celles acquises à l'école.

Des besoins croissants

Président de la Médullienne, Lionel Montillaud a tenu à rappeler que la politique enfance-jeunesse constitue depuis longtemps l'une des priorités de l'intercommunalité. Avec 23 000 habitants, dont plus de 4 600 enfants de moins de quinze ans, le territoire doit répondre à des besoins croissants. Chaque année, plus de 2,2 millions d'euros sont consacrés aux services aux familles, soit près d'un tiers du budget communautaire. Après le pôle La Pimpa, au Porge, qui dessert l'ouest du territoire, les Sarmentines viennent ainsi renforcer le maillage des équipements communautaires à l'est.

Conçu par l'agence Candararchitectes, le bâtiment a été réalisé en neuf mois, avec la participation d'une vingtaine d'entreprises et de sous-traitants. Il représente un investissement de 1 810 062 euros TTC, financé par la Médullienne (1 247 840 euros), l'État (407 160 euros) et la CAF de la Gironde (155 062 euros). La commune de Listrac-Médoc a, pour sa part, mis le terrain à disposition pour l'euro symbolique. ■



Fabien Tuleu, sous-préfet, a dévoilé la plaque inaugurale.

Signes de reconnaissance

APPRENDRE. Devenue sourde profonde à l'âge de 32 ans, Nadia Rojas y Garcia a appris la langue des signes française et transmet ses compétences tout en sensibilisant au handicap invisible.

Paula SCHOLEMANN

Samedi matin, dans la salle principale de l'espace de coworking à Montalivet, quatre femmes sont réunies en cercle. « *Ce sont les deux doigts contre la bouche… Le bonbon, c'est ça* » explique Nadia Rojas y Garcia. Les trois autres répètent le mouvement, observent leurs mains, recommencent. C'est le vocabulaire d'Halloween aujourd'hui. Debout et toute souriante, elle accorde son attention à chaque participante et anime cet atelier de langue des signes française avec gentillesse et précision. « *Là, c'est rouge. Tu penses au rouge à lèvres ? Et là, c'est le bonbon.* » Un hochement de la tête, un nouvel essai. Les signes se précisent entre hésitations et éclats de rire.

Pour ce groupe c'est le quatrième cours de langue des signes française que Nadia Rojas y Garcia organise à Montalivet. Le groupe s'est constitué petit à petit et se retrouve désormais une fois par mois, le samedi matin. L'objectif est de permettre aux participantes de découvrir cette langue, d'enrichir leur vocabulaire et de progresser ensemble. Si certaines viennent par plaisir d'apprendre, d'autres ont découvert la langue des signes à travers leurs enfants ou leurs petits-enfants. Toutes partagent la même curiosité pour une autre manière de communiquer.



Le groupe se voit une fois par mois. *PHOTO JDM-PS*

Sensibiliser au handicap invisible

Pour Nadia, la langue des signes est entrée dans sa vie « *par la force des choses* ». Elle est devenue sourde profonde à l'âge de 32 ans, peu après la naissance de sa deuxième fille. C'est à ce moment-là qu'elle a commencé à s'intéresser au bébé signe, une manière de communiquer avec les tout-petits à l'aide de gestes avant qu'ils ne puissent s'exprimer oralement. Elle a ensuite voulu aller plus loin. Après avoir suivi ses deux premiers niveaux de langue des signes française, elle a interrompu sa formation à la suite d'un déménagement en Charente-Maritime.

Il y a un an et demi, la mère de deux filles a repris son apprentissage. Nadia aspire le courage et l'optimisme. Suite à sa surdité elle avait bénéficié d'implants cochléaires. Mais ce serait une illusion de croire que retrouver l'audition se fait simplement. Avec les implants, elle entend différemment et a dû réapprendre à interpréter les sons, avec l'aide d'orthophonistes, mais aussi travailler sa parole et sa prononciation. Porter l'implant n'est pas une solution magique, une raison en plus pour elle de reprendre les études de la langue des signes dont elle maîtrise aujourd'hui le niveau 11 sur 19, ce qui signifie un usage indépendant.

Une langue accessible à tous

Sa surdité reste un handicap invisible. Les implants ne se remarquent pas nécessairement et, dans une conversation ordinaire, rien ne permet toujours de comprendre qu'elle entend difficilement. La raison pour-quoi Nadia a créé « Signe en douceur » et commencé à animer les ateliers est surtout le souhait de sensibiliser au handicap invisible. Pour donner un exemple, elle raconte une situation récente, lors d'un repas entre amis. Dans un environnement bruyant, elle n'a pas entendu une personne qui tentait de lui parler. Cette dernière a cru qu'elle l'ignorait volontairement. « *En milieu bruyant, je ne l'entends pas.* »

Lors d'une intervention dans une école à Pauillac, dans le cadre d'un échange franco-allemand, les interrogations des jeunes l'ont particulièrement marquée. « *Ils m'ont posé des questions pertinentes que beaucoup d'adultes ne me posent pas* » se souvient-elle. Une élève voulait comprendre comment fonctionnaient les implants et comment exactement elle les rechargeait. Nadia, décomplexée, montre au groupe le dispositif. Elle l'enlève et démonte l'appareil pour montrer comment elle sort les batteries. « *Si je ne recharge pas, à 18 heures, je n'ai plus rien.* » Ces rencontres lui permettent de rendre visible une réalité que l'on ne soupçonne pas toujours et qui nous aide de nous remettre en question dans notre comportement face aux autres. Elles lui donnent aussi l'occasion de répondre aux questions, de corriger les idées reçues et de montrer que la surdité ne se résume pas à une absence de sons.

La langue des signes n'est pas réservée aux personnes sourdes ni à leurs proches. C'est aussi ce que Nadia souhaite faire comprendre à travers ses ateliers. « *C'est vraiment accessible à tous.* » Et désormais, ceux et celles qui souhaitent apprendre la langue des signes française en Médoc ont une adresse et une formidable ambassadrice à contacter : Nadia Rojas y Garcia avec son initiative « Signe en Douceur ».

■

VIEILLESSE.

Lacanau a accueilli un forum pour seniors

Le forum « Vieillir en santé », organisé ce lundi 2 novembre à Lacanau, a réuni plusieurs professionnels des secteurs de la santé et de l'activité physique adaptée. La conférence du Dr Lagrange, spécialiste en gériatrie, a permis de déconstruire certaines idées reçues sur le vieillissement, en distinguant les maux (et les mots) réellement liés à l'âge de ceux qui lui sont trop souvent attribués. La rencontre s'est poursuivie par une table ronde réunissant plusieurs intervenants venus présenter leurs actions et leurs propositions en matière d'activité physique adaptée. Des stands d'information et des ateliers sportifs accessibles étaient également proposés tout au long de l'après-midi. Malgré une participation timide, cette troisième édition aura permis de rappeler un message essentiel : bouger, c'est avant tout prendre du plaisir, préserver son autonomie et se donner les moyens de continuer à vivre pleinement.



Ouverture du forum par Manual Borrego, conseiller municipal délégué aux affaires sociales. *PHOTO JDM-VC*

Vanessa CHALUMEAU

■



Mouton-Rothschild : une vente aux enchères de prestige

Depuis son millésime 1924, Château Mouton-Rothschild cultive l'art de l'étiquette à travers les artistes qui se succèdent, depuis, afin d'illustrer cette « vitrine » de la bouteille de vin. L'idée est née de la volonté du baron Philippe de Rothschild, acquéreur du domaine viticole pauillacais en 1922. Depuis la première étiquette inaugurée par Jean Carlu à celle du millésime 2024 dont l'étiquette sera dévoilée le 1er décembre prochain, cent ans se sont écoulés. À cette occasion, Mouton-Rothschild et la maison de vente aux enchères Sotheby's se sont associés pour proposer une vente historique réunissant des vins en provenance des caves du premier grand cru classé. Celle-ci aura lieu le 4 février 2027 à Londres. Elle réunira des millésimes historiques, plusieurs grands formats jamais proposés à la vente et des lots commémoratifs, ainsi qu'une barrique du millésime 2025. Les soumissionnaires retenus pour les lots les plus prestigieux et symboliques seront accueillis au Château Mouton-Rothschild lors d'un dîner de gala le 12 juin 2027. La famille propriétaire du château a décidé qu'une partie des recettes de la vente sera reversée à des musées (Picasso, Soulages, Musée d'Art Moderne), au Palais de Versailles et à Médecins Sans Frontières.

BARRIQUES
DYOGÉNA
DÉTARTRAGE • ASEPTISATION
RÉGÉNÉRATION PAR ULTRASONS
CHEZ VOUS • SANS DÉMONTAGE
07 86 17 17 25 | www.dyogena.com

La vie en Terra Vitis

CERTIFICATION. Quinze propriétés médocaines adhérent à cette certification dont les viticulteurs gardent les commandes.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Pas facile de rendre plus visible une démarche viticole purement technique. C'est l'un des objectifs de l'association Terra Vitis dont la certification rentre en résonance avec une préoccupation contemporaine : proposer des vins dont toutes les étapes de production sont en adéquation avec le respect de l'humain et de l'environnement. Le tout en garantissant traçabilité et transparence. Ce n'est pas qu'une question de responsabilité sociale des entreprises (RSE). La charte Terra Vitis s'étend des travaux de la vigne à la commercialisation des vins. « *Bordeaux est notre deuxième région* », confie Anne-Laure Ferroir, directrice de la fédération nationale Terra Vitis. Laquelle est organisée en sept régions viticoles. Parmi les 158 adhérents du Bordelais, quinze se trouvent en Médoc. Ce sont notamment les châteaux Duplessis, Marquis de Terme, d'Arcins, Barreyres, Fourcas Dupré, d'Agassac, Lamothe Bergeron, Villambis, Reysson, Tour Prignac…



Élise Uijttewaal et Mathieu Eyheramouno, deux viticulteurs médocains heureux. *PHOTO JDM*

Une philosophie de travail

À Queyrac, si Fabienne et Adrien Uijttewaal ont choisi Terra Vitis en 2014, c'est parce que cette certification est la « *plus globale* » et repose sur une forme de bon sens agricole, indique leur fille Elise Uijttewaal. Les domaines familiaux comptent 45 hectares de vignes (châteaux Saint-Hilaire et Gémeillan) et 230 hectares de prairies destinées à l'élevage bovin de Blondes d'Aquitaine. À la différence du label agriculture biologique (AB) - avec lequel elle est compatible -, la certification Terra Vitis n'impose pas une période de transition. Dès la première campagne, c'est parti ! Un audit annuel s'assure de la conformité des pratiques vitivinicoles.
C'est un assemblage de rigidité, avec un cahier de charges strict, et de souplesse dans le chemin par lequel les viticulteurs choisissent d'atteindre les objectifs. « *C'est la certification la plus exigeante de la viticulture en ce qu'elle implique toutes les étapes de la production et s'ouvre sur les domaines de l'eau, des déchets, de l'énergie, etc.*, estime Élise Uijttewaal. *Elle correspond à notre philosophie de vie et de travail sur le terrain : respecter le sol, le vivant, les humains avec qui nous travaillons et que nous avons à nos côtés (fournisseurs, partenaires, voisins…) et se poser les bonnes questions pour améliorer nos pratiques et éviter de tomber dans du systématique ou une routine… Notre souhait et de pérenniser et transmettre. Je ne ferais pas ce métier si on ne lui donnait pas ce sens.* » Si Terra Vitis cohabite chez eux avec la labellisation haute valeur environnementale (HVE) version 4, c'est parce que cette dernière englobe la partie élevage.

Une cadre de gestion, une démarche évolutive

Un autre intérêt de la « famille » Terra Vitis est que des liens se nouent entre les viticulteurs d'une même région et au-delà. « *On n'est pas seuls* », remarque Élise Uijttewaal. Des échanges se créent également à l'échelle nationale, prennent la forme formations obligatoires, de réunions et de groupes de travail qui permettent d'enrichir une démarche qui n'est pas figée dans le temps mais évolutive. Les décisions sont prises de manière collégiale par les viticulteurs au sein de l'association nationale coprésidée par Jérôme Choblet (Loire) et Bruno Dura (Rhône Méditerranée).
Dans le Sud-Ouest (départements 24, 31, 32, 33, 48, 47, 64, 65), c'est aussi une coprésidence entre un jeune coopérateur, Étienne Farges, administrateur de la cave de Sauveterre-de-Guyenne et un Médocain d'expérience, Éric Charlassier, 64 ans, propriétaire du Château Prieuré de Beyzac (13,67 hectares de vignes), à Vertheuil, dans lequel il travaille en binôme avec son gendre de 34 ans, Mathieu Eyheramouno. Nous les avions rencontrés au cours d'un pluvieux mois de novembre 2023 alors que sortait de terre un bouteiller en ossature bois et isolation en bottes de paille. Ce genre de construction, si elle n'est en rien imposée par le cahier des charges de Terra Vitis, s'inscrit dans une logique de cohérence visant à réduire l'impact carbone ainsi que la consommation d'énergie de la propriété viticole, explique Mathieu Eyheramouno. Le jeune viticulteur voit dans la certification avant tout sa capacité à donner un cadre rigoureux de gestion de l'entreprise, « *au sens large* ». Son beau-père l'a adoptée dès 2011 après l'avoir expérimentée au Château Muret de Saint-Seurin-de-Cadourne.
Élise Uijttewaal et Mathieu Eyheramouno témoignent également de la capacité de Terra Vitis à leur ouvrir des marchés très sourcilleux en matière de traçabilité alimentaire, comme c'est le cas de pays scandinaves ou encore du Japon.

■

1. Terra Vitis représente 1459 adhérents (1353 viticulteurs et vignerons, 58 caves coopératives et 48 négociants), soit 36 384 hectares de vignes (5 % du vignoble français). Source : https://terravitis.com/

RÉCOMPENSE.

Arbres à succès



La parcelle lauréate de Haut-Bages Libéral lors de la visite du jury, le 26 mai. *GREG BRONARD*

Rompre le cycle de la monoculture de la vigne. C'est dans cette optique que Claire Villars-Lurton a entrepris à partir de 2020 de faire planter des arbres au cœur d'une parcelle de merlot de 2,5 hectares de sa propriété pauillacaise cultivée en biodynamie, Château Haut-Bages Libéral. Un premier pas dans l'agroforesterie avait été fait en 2004-2005 avec la création de la première grande haie située entre son vignoble et celui de Château Latour, en bordure d'un cours d'eau. Différentes essences champêtres et fruitières, naturelles ou greffées, ont été intégrées en intra-parcellaire (donc à la place de plants de vigne), à raison de 80 à 100 arbres par hectare, espacés de 14 rangs (14 mètres) de manière à laisser passer les pulvérisateurs de tracteurs enjambeurs. Ce qui oblige à adapter les méthodes culturales.
« *Il faudra, dans plusieurs années, une fois les arbres bien développés, évaluer les bénéfices et les contraintes de cette cohabitation. Le couple vigne/arbre doit pouvoir fonctionner mais nous ne savons pas encore comment* », précisait Thomas Bontemps, directeur de production à Haut-Bages Libéral, dans un dossier consacré à l'agroforesterie (notre édition du 31 mars 2023). Un peu plus de trois ans plus tard, le même Thomas Bontemps était aux côtés Claire Villars-Lurton pour recevoir, des mains du président du Parc naturel régional Médoc, Henri Sabarot, le prix du concours des pratiques agroécologiques, section « agroforesterie ». Trois autres propriétés y participaient : châteaux Paloumey, Anthonic et Pichon Baron. Chaque château présentait une parcelle pour ce concours. Les quatre ont été visitées le 26 mai dernier par un jury d'experts selon une méthode de notation nationale visant à apprécier l'équilibre agroécologique de chaque parcelle. À l'issue de quoi Haut-Bages Libéral a été désigné lauréat et se retrouve du même coup qualifié pour participer à la finale nationale organisée l'année prochaine au Salon de l'agriculture de Paris.
Le bilan provisoire de cette expérimentation, car c'en est une, fait constater au directeur Thomas Bontemps la difficulté à donner une forme aux arbres. Dans cet entre-deux « *un peu handicapant* », le challenge, explique-t-il, consiste à les faire monter assez haut pour que les branches se situent au-dessus du matériel utilisé dans la vigne. Soit 2,3 mètres correspondant à la hauteur du châssis du pulvérisateur. La parcelle choisie pour ces débuts n'est pas la plus qualitative du domaine mais présente de bonnes ressources tant minérales qu'hydriques. Ailleurs, toujours dans les merlots, des pieds morts ont déjà été remplacés par des arbres. L'agroforesterie prend racine, dans le temps long.

■

Pauillac : une affaire d'État

ÉLECTION. Le tribunal administratif avait décidé l'annulation de l'élection municipale de Pauillac. Le maire actuel a déposé devant le Conseil d'État une requête contre cette décision. Le rapporteur public a conclu au rejet de ce dernier recours. En attendant le jugement final, chacun se tient prêt à repartir en campagne après des mois de tensions.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Déception et frustration. Ce sont les deux sentiments éprouvés par Julie Costa à l'issue de l'audience du 5 novembre devant le Conseil d'État. Si l'ancienne candidate à l'élection municipale de Pauillac est déçue, c'est en raison de l'absence de l'avocat représentant les intérêts de Philippe Barraud devant la plus haute juridiction administrative française alors que le maire actuel de la ville, élu cette année, est à l'origine de la requête visant à annuler le jugement rendu le 26 mai dernier par le tribunal administratif de Bordeaux demandant la nullité de l'élection municipale des 15 et 22 mars derniers.

L'ancienne adjointe au maire démissionnaire de l'ère Florent Fatin voit dans cette absence de la voix judiciaire du requérant une forme de légèreté alors que l'affaire secoue la vie municipale depuis plusieurs mois. « *Je pense qu'il [son avocat N.D.L.R.] avait suffisamment produit pour ne pas être là* », commente sobrement Philippe Barraud. L'affaire pauillacaise a été la dernière a été jugée ce matin-là par le Conseil d'État, entre un pratiquant de MMA, des personnes en situations irrégulières et neuf autres dossiers portant également sur des annulations d'opérations électorales dans des communes. Or, Julie Costa a constaté que pour deux d'entre elles au moins, de tailles bien moindres que Pauillac - 120 votants pour l'une, 300 et quelques pour l'autre -, les avocats étaient présents. Voilà pour la forme.



Le match électoral se rejouera-t-il au Cosec de Pauillac (ici lors du second tour du 23 mars) ? *ARCHIVES JDM*

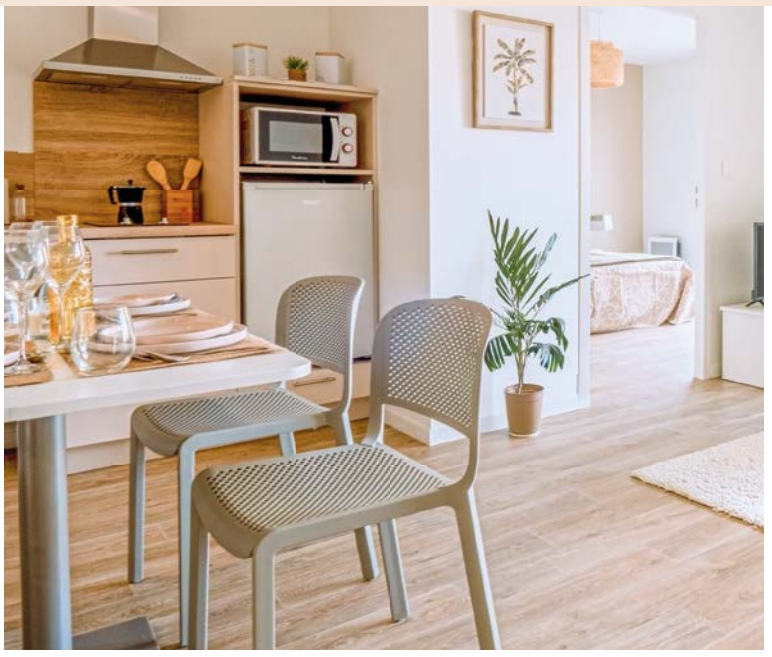
Sur le fond, lors de l'audience, le rapporteur public a répété ce que les trois parties prenantes ont appris deux jours plus tôt via le service télérecours citoyens : le rejet de la requête de Philippe Barraud. « *Une nouvelle particulièrement encourageante* » avait commenté le jour même Anne Charry, conseillère municipale d'opposition. « *J'accueille ces conclusions avec une immense satisfaction, tout en restant prudente mais confiante dans l'attente de la décision définitive* », expliquait encore l'élue, qui n'était pas présente à l'audience du 5 novembre. À compter de cette séance, la décision du Conseil d'État sera rendue publique dans un délai moyen de trois semaines.

À l'origine du contentieux se trouve l'acte pris le 15 mars par Florent Fatin, alors maire sortant et président du bureau de vote. Il avait invalidé 360 bulletins de la liste de Julie Costa, « Pour Pauillac », en raison de l'absence de mention de la nationalité néerlandaise d'un colistier. Cette dernière avait alors saisi le tribunal administratif pour contester cette décision. La candidate du Rassemblement national (RN), Anne Charry, avait également déposé un recours pour le même grief, en soulevant douze autres irrégularités concernant le déroulement de la campagne et du scrutin. Le tribunal n'avait toutefois pas jugé utile d'examiner ces derniers griefs. Suivant les conclusions de la rapporteure publique, la juridiction administrative avait estimé que la décision de l'ancien maire, bien que conforme au *Code électoral*, avait privé la liste de Julie Costa de tout suffrage exprimé et l'avait empêchée d'accéder au second tour. Une irrégularité de nature à altérer la sincérité du scrutin, remporté par Philippe Barraud avec seulement 40 voix d'avance sur Anne Charry.

Si le Conseil d'État devait suivre le rapporteur public et rejeter le recours du maire, de nouvelles élections municipales devront être organisées dans les trois mois. En attendant, une délégation spéciale serait désignée par le préfet pour assurer l'administration de la commune jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal. Dans le cas contraire, Philippe Barraud pourrait poursuivre son mandat. En cas de nouvelle élection, conformément au jugement initial du tribunal administratif, le maire actuel a assuré dans nos colonnes qu'il serait prêt à repartir en campagne. Idem pour Julie Costa et Anne Charry. Et peut-être même une quatrième candidature ? Allez savoir. ■

Portes Ouvertes
13-14 NOVEMBRE
10h - 17h

EN RÉSIDENCE SENIORS





26.10 G2L-Espace et Vie. RCS Angers 488 885 773 - Photos améliorées avec l'Intelligence Artificielle.

ESPACE &Vie
RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

Saint-Aubin-de-Médoc 33160
10 route de Loustaou Vieil

05 33 06 36 12
espaceetvie.fr/staubindemedoc

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

Philosophons

Vendredi 6 novembre à 18 h 30 à la médiathèque : nouvelle séance des apprentis philosophes sur le thème : « Peut-on être heureux quand les autres ne le sont pas ? ».

► HOURTIN

Thé dansant

Le Cercle Amical de Hourtin organise un thé dansant dimanche 8 novembre à partir de 14 h 30, dans la salle des fêtes du bourg. Au cours de cet après-midi dansant, il sera possible d'acheter et de déguster des crêpes, des pâtisseries et diverses boissons. Les profits de ces ventes seront reversés à l'AFM Téléthon.

► HOURTIN.

Une conférence sur Malte

Vendredi 6 novembre à 15 heures, la salle d'animation de Hourtin Port accueillera une conférence proposée par Geneviève Sanchez qui présentera « Malte, un archipel stratégique ». Historienne de l'art et des civilisations d'Europe et du Proche Orient, Geneviève Sanchez sait faire comprendre les gens d'aujourd'hui en nous contant leurs passés. Elle forme avec son époux Jacques et son fils Corentin une famille de conférenciers, ces deux derniers étant déjà venus à Hourtin, partageant la même passion pour l'histoire, les peuples et les civilisations.

► LE-VERDON-SUR-MER

Concert

Dimanche 15 novembre, à partir de 16 heures, le collectif TRUC sera en concert avec Route 66 Festival (folk, blues acoustique) et Heart of Stones (reprises des Rolling Stones), à la salle des fêtes. Entrée libre.

► SOULAC-SUR-MER

Gospel O'Sisters

Le groupe de Gospel O'Sisters sera en concert à la basilique, dimanche 22 novembre à partir de 16 heures. Entrée libre.

► VENSAC

Apéro musical

Vendredi 13 novembre, A Confesse bistrot moderne, à côté de l'église, propose un apéro musical à partir de 18 h 30 avec des chansons françaises à partager avec Lonesome Mitch, suivi d'un bœuf avec les musiciens du collectif TRUC à partir de 20 heures.

Carton vert pour les prairies

ORDONNAC. En 2027, Vincent Monchany concourra au Salon de l'agriculture de Paris pour sa prairie d'Ordonnac récompensée cette année.

Eric BAUMIÉ

Avec l'heure d'hiver, il faisait nuit à 18 heures ce 30 octobre à Ordonnac. Et pourtant, un public nombreux s'était déplacé pour la remise du prix du concours des pratiques agroécologiques organisée par le Parc naturel régional Médoc (PNR). Comme l'a indiqué Henri Sabarot, son président, c'est la cinquième fois que le PNR organise cette compétition, amicale, des plus belles prairies, qui permettra à son lauréat de participer au concours national qui se déroulera au sein du salon de l'agriculture de Paris 2027. Car ce concours fait partie du concours général agricole.

Un jury d'experts

Si la remise du prix s'est déroulée à Ordonnac, « *ce soir, capitale du Médoc* » comme l'a souligné Henri Sabarot, c'est parce que la prairie de Vincent Monchany, qui est distinguée cette année, est située dans la commune[1]. Dans les précédentes éditions, les prairies lauréates se situaient successivement à Bégadan, par deux fois, puis à Queyrac et Talais. Cette année, quatre prairies concouraient. Celle de Vincent Monchany, bien sûr, mais également celles d'Élodie et Francis Augeau à Vendays-Montalivet, de Sabrina Bodin à Queyrac et enfin celle de Patrick Crossoir, à Vensac.

Ce concours repose sur une grille de notation établie par l'Institut national de recherche pour l'agriculture (Inrae), s'appuyant sur l'alimentation et l'environnement. Trois domaines sont évalués par les membres du jury composé de trois personnes (lire notre reportage du 5 juin 2026). Pour celui organisé par le PNR Médoc, les trois experts répondent présents depuis la première édition. Il s'agit de Jean-Pierre Dugat de la Chambre d'agriculture de la Gironde pour la section agronomie, de Pierre Lafon, botaniste auprès du conservatoire Sud-Atlantique pour la section flore, tandis que la faune est du ressort de Kevin Marie-Louise, du Conservatoire des espaces naturels.

L'étude de la parcelle s'effectue en trois temps. Le premier est un échange avec le propriétaire de la parcelle. Le second se déroule sur la parcelle et étudie la faune et la flore en l'analysant de manière exhaustive. Ainsi, il a déjà été identifié plus de 70 types de plantes différentes sur une même parcelle. Enfin, dans le troisième temps, sur la base d'une grille de notation identique pour tous les concours « prairies » organisés sur le territoire national, les notes sont attribuées à chacun des participants. L'évaluation et la notation d'une parcelle demandent au minimum une journée entière de travail pour les trois membres du jury.

Indispensables prairies

Tout ce travail repose sur l'implication de Caroline Bardinet, chargée de mission agriculture et alimentation du PNR Médoc, plus particulièrement en charge de l'organisation du concours. Elle souligne l'importance des prairies dans la biodiversité avant d'ajouter que « *chaque éleveur a un impact sur la faune et la flore [de ses prairies]* ». Pour Henri Sabarot, une prairie a « *deux objectifs* ». Le premier est de stocker l'eau. Cela fait cinq mois qu'il ne pleut pas et l'on « *ne sait pas faire d'agriculture sans eau* ». C'est dire l'importance de la prairie. « *Le second est de nourrir les troupeaux.* » Le président du PNR et conseiller régional en a profité pour souligner combien l'élevage dans les prairies « *magnifiques* » du Médoc, où se trouvent « *la moitié des bêtes à viande* » de Gironde, constitue une diversification intéressante alors que « *le viticole est en difficulté* ». Henri Sabarot défend une économie et une agriculture circulaire. À ce titre, il regrette la disparition des abattoirs de Lesparre-Médoc qui oblige les agriculteurs médocains à se rendre jusqu'à Montguyon pour faire abattre leurs bêtes. Tous s'accordent pour dire qu'il faut garder en Médoc le maillage entre prairies et forêts, voire « *faire paître les troupeaux dans les bois* ».

Pour la première fois cette année, le concours a reçu le soutien de l'Agence de l'eau. Des photos des prairies et des agriculteurs, prises par Greg Bronard, photographe professionnel, étaient exposées dans la salle d'Ordonnac et un tirage a été remis à chacun des participants. Les trois agriculteurs finalistes ont remercié le PNR et surtout l'équipe qui organise le concours, notamment Caroline Bardinet et Laura Fontanié. Vincent Monchany voit dans le PNR un « *formidable moyen pour parler des prairies médocaines* » tandis que Francis Augeau estime qu'il faut « *faire une écologie intelligente* ». Après la remise du diplôme et la photo des lauréats, une dégustation de viandes ayant pâturé à Ordonnac était proposée, tous les participants souhaitant à Vincent Monchany bonne chance pour 2027 à Paris !

■

1. Lire le portrait de Vincent Monchany en dernière page de cette édition.



Les lauréats du concours réunis autour du président du PNR Médoc, Henri Sabarot. *PHOTO JDM-EB*

BÉGADAN.

Ciel ! un drone pour l'église



Vendredi 30 octobre, le vol quasi stationnaire d'un drone au-dessus de l'église avait de quoi étonner. Cette solution a été choisie par la mairie afin de procéder au nettoyage de la toiture de l'église Saint-Saturnin. Le drone, avec son tuyau d'alimentation en produit nettoyant, doit de nouveau intervenir, le samedi 7 novembre dans l'après-midi, afin de nettoyer la toiture côté route de Saint-Saturnin. La circulation sera interdite dans le centre du bourg pendant la durée des opérations. Des déviations seront mises en place. Des agents communaux et des élus guideront les conducteurs perdus… *PHOTO SYLVAIN DUHET*

ORDONNAC.

Joyeux Halloween



Samedi 31 octobre, la salle des fêtes était remplie de petits monstres, de dangereuses sorcières et de pleins de citrouilles et friandises. Un après-midi organisé par les conseillères municipales Audrey Broussard et Lucie Fontagnères et qui ont permis de gagner des cartes cadeaux offertes par la mairie. *PHOTO JDM-MS*

Deux copains qui font bonne impression

LESPARRE-MÉDOC. Dans le cadre du festival Techno Arts, Aurèle Toniazzo et Maëtan Desport font découvrir les petits secrets de l'impression en trois dimensions (3D).

Eric BAUMIÉ

Aurèle Toniazzo, 16 ans, est passionné par les impressions en 3D depuis 2024, année où après avoir visionné une vidéo sur le sujet il a décidé de s'y intéresser. Une passion qu'il a communiquée à son copain Maëtan Desport. Au sein du festival Techno Arts Médoc, dans lequel tous deux sont des bénévoles très impliqués, ils expliquent au public les principes et les caractéristiques de l'impression 3D. Les deux imprimantes sur le stand participent à la démonstration. Ainsi, parlent-ils de module AMS de caisson fermé pour une meilleure répartition de la chaleur ou encore de PLA, la matière de base des filaments servant à l'impression. L'on apprend aussi que contrairement aux imprimantes « papier », les couleurs ne se mélangent pas avec une imprimante 3D. Si l'on veut faire du gris, l'imprimante ne mélange pas du noir et de blanc. Il faut simplement un filament gris.



Maëlan Desport et Aurèle Toniazzo. *PHOTO JDM-EB*

Mais Aurèle Toniazzo, plein d'idées, est allé au-delà d'une passion. Il a eu l'idée, à partir d'une impression en 3D de créer un jeu d'échecs aux couleurs du Médoc. Comprenons par là que le pion qui correspond à celui de la Tour est à l'image de la Tour de l'Honneur de Lesparre, tandis que le roi correspond au personnage de Bacchus et que les soldats sont remplacés par des verres de vins !!! L'impression d'un jeu complet demande deux jours et pour la commercialisation de sa production et répondre à la demande, Aurèle Toniazzo a créé sa propre entreprise.
Une jeunesse pleine d'idées et de talent…

■

TALAIS.

Un hommage rendu aux morts pour la France



Une minute de silence a été respectée. *PHOTO JDM-DAR*

Le 1er novembre, à 11 heures, le carré militaire du cimetière a accueilli une cérémonie de commémoration en hommage à tous les hommes morts pour la France. Autour des élus de la commune s'étaient réunis plusieurs porte-drapeaux des anciens combattants, des invités ainsi que quelques Talaisiens, venus partager ce moment de recueillement et de mémoire. À cette occasion, un discours a été prononcé par Catherine Nicole Magne, première adjointe, tandis qu'Alain Bret, conseiller municipal, a également pris la parole pour lire quelques mots en hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre pays. L'ancien maire Franck Laporte a ensuite déposé un magnifique bouquet de chrysanthèmes au nom de son successeur, le maire Alain Nardon, absent ce jour-là pour des raisons familiales. D'autres bouquets ont également été déposés au nom des anciens combattants. La cérémonie s'est achevée dans un moment de grande émotion avec La Marseillaise, chantée d'une seule voix par l'ensemble des personnes présentes. Un instant de mémoire et de recueillement, rappelant combien il est important de ne jamais oublier ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Danielle ROBIN

■



► QUEYRAC.

Cérémonie

Mercredi 11 novembre, le maire et les élus municipaux ainsi que le président des anciens invitent la population à la cérémonie du 11-Novembre. 11 h 45 : rassemblement devant la mairie. 11 h 50 : commémoration autour du monument aux morts avec dépôt de gerbe, lecture des messages. La cérémonie sera suivie du vin d'honneur offert par la municipalité.

► JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC

Commémoration

Le maire, le conseil municipal, les anciens combattants et le Souvenir français invitent la population à la commémoration du 11 novembre 1918. Rendez-vous à 11 h 30 devant le monument aux morts : lever des couleurs, lecture du message ministériel et dépôts de gerbe. À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité dans la salle du conseil.

► LESPARRE-MÉDOC

Loto

Marti 10 novembre, le SAM (sport Atlantique médocain) organisera un grand loto au profit de l'institut Bergonié. Il se déroulera à partir de 20 h 30 dans la salle des fêtes de Saint-Trélody, rue Jean-Fourment.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Loto

Vendredi 13 novembre, l'association Saint-Vivien en fête organise un loto à 20 h 30 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 19 h 30.

Marché

Cette année, en raison des cérémonies du mercredi 11-Novembre sur la place de l'église, le marché hebdomadaire sera décalé au mardi 10 novembre.

Opération Saint-Vivien propre

Dimanche 8 novembre aura lieu la première édition du nettoyage d'automne. L'idée de l'opération « Saint-Vivien propre » est née entre la mairie et le collectif des marcheurs-cueilleurs du Nord-Médoc qui intervient dans les classes de l'école afin de sensibiliser les enfants à la pollution. 14 heures : rendez-vous devant la mairie. Départ vers 14 h 15-14 h 30. Retour des groupes entre 16 et 17 heures. Un goûter sera offert à 17 heures à l'extérieur s'il fait beau, sinon dans la salle du conseil. Pensez à amener des gants et un gilet fluorescent pour être visible.

► TALAIS

Commémoration

Le maire Alain Nardon et les élus municipaux convient la population à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918, mercredi 11 novembre. 9 heures : rassemblement à la mairie. 9 h 15 : dépôt de gerbe au monument aux morts. La cérémonie sera suivie d'une collation dans la salle du conseil municipal.

Label Soulac reconduit ses animations en 2027

SOULAC-SUR-MER. L'assemblée générale de l'association Label Soulac, organisatrice du Printemps de Soulac et de Soulac 1900 se tenait samedi 24 octobre à la salle socioculturelle.

Gaël MOIGNOT

Animée par Manuéla Lieuteau Sanchez, présidente de Label Soulac, l'assemblée générale de l'association s'est déroulée devant un public nombreux, qui a pu entendre les remerciements adressés aux bénévoles, aux services de la commune et aux artistes qui ont participé aux succès des deux grosses animations proposées par l'association et qui rythment la vie de la station balnéaire.
Le maire Xavier Pintat et Nicolas Jabaudon directeur de l'office de tourisme Médoc Atlantique, présents à cette séance montrent l'importance qu'ils attachent à Soulac 1900 et à l'image donnée au-delà de la commune. « *Soulac 1900 est devenu un événement incontournable pour notre station* », rappelle Xavier Pintat « *mais Soulac 1900 est avant tout une histoire de passions, passion pour notre patrimoine, passion pour notre histoire, passion pour cette Belle Époque qui a tant marqué l'identité de notre commune* », dont la réussite est liée à plusieurs mois de préparation. Le soutien des collectivités restera présent mais Xavier Pintat a déjà annoncé que le montant des subventions, s'il pourrait rester identique, ne pourra pas être supérieur.



Un appel à bénévoles a de nouveau été passé par Manuéla Lieuteau Sanchez. *PHOTO JDM-GM*

Nicolas Jabaudon a rappelé de son côté que Médoc Atlantique sera partenaire de la manifestation Soulac 1900 depuis dix ans l'année prochaine et que « *l'événement fait partie du patrimoine culturel de la destination et de la ville de Soulac. Le Printemps de Soulac et Soulac 1900 font beaucoup de bien au début de la saison, surtout dans le contexte actuel* ». Nicolas Jabaudon est revenu sur les retombées médiatiques travaillées en commun, rappelant les parutions dans différents médias régionaux et nationaux, notamment dans Télé Matin.
Le rapport moral 2026 a rappelé les différentes animations qui ont marqué l'année écoulée et leurs réussites : le marché de Noël, le Printemps de Soulac, Soulac 1900 dont c'était la 23e édition sans thème précis mais évoquant une période spécifique, les soirées…
Ce rapport tout comme les comptes de l'exercice 2026 clôturés le 30 septembre et laissant apparaitre un bénéfice de 27 159 euros, et l'affectation des résultats, ont été validés à l'unanimité.
Si pour 2027, les mêmes animations seront reconduites avec le marché de Noël pendant les vacances de fin d'année, le Printemps de Soulac lors du week-end de Pâques fin mars, et Soulac 1900 le premier week-end de juin avec la présence du train, Manuéla Lieuteau Sanchez a toutefois laissé planer le doute pour 2028 « *avec des moyens financiers qui baissent* » et un besoin de renforts de bénévoles sur de nombreux postes et notamment pour la sécurité.

■

CISSAC-MÉDOC.

Halloween prend de l'ampleur

Il flottait comme un air de fêtes et de frissons, samedi 31 octobre, dans les rues de Cissac Médoc. Sous un beau soleil automnal, de petits groupes de jeunes cissacais déambulaient dans le bourg, prémices d'une journée placée sous le signe d'Halloween. Cette année, la fête a pris une ampleur particulière, de la bibliothèque au château, où près de 85 enfants ont répondu à l'appel des petits monstres. Dès 10 heures, les petits monstres se pressaient à l'entrée de la bibliothèque, transformée pour l'occasion en repaire de sorcières. Laura Bennevault, la nouvelle bibliothécaire, avait imaginé une matinée mêlant créativité et frissons.
Dix-sept enfants, accompagnés de leurs parents, ont rapidement investi les lieux, un peu à l'étroit pour accueillir tout ce petit monde. Déguisée en gentille sorcière, Laura a proposé quatre lectures de contes à faire peur, réparties en deux groupes selon l'âge des participants. Les bénévoles avaient également préparé un atelier créatif utilisant des matériaux de récupération pour fabriquer un petit épouvantail ou un horrible origami. Bonbons et jus de fruits ont complété ce rendez-vous convivial. Écrivaine de livres de jeunesse, Laura Bennevault souhaite développer les animations et faire de la bibliothèque un véritable pont culturel entre les habitants, les enfants et les écoles, un lieu propice aux échanges, à la découverte et à la culture. « *Si on veut amener les enfants vers la lecture, il faut parfois prendre des chemins de traverse* », explique-t-elle.
Une petite participante s'exclamait : « *ça m'a beaucoup plu, et ce soir on va aussi au château fêter Halloween, et avant on va chercher les bonbons dans les rues de Cissac !* » En effet, à la tombée du jour, sorcières, vampires et autres créatures fantastiques ont sillonné les rues à la recherche de friandises. Beaucoup ont ensuite rejoint le Château Cissac, où l'association Ici c'est Cissac avait organisé une soirée horrifique.
Dès 18 heures, le grand brasero crépitait, et les enfants se rassemblaient autour de Damien Morisseau, animateur de la soirée. Les bénévoles avaient consacré la journée à décorer le chai, la salle de réception et le jardin pour plonger les visiteurs dans une ambiance frissonnante. Huit animations étaient proposées dont un laser game dans le parc. Pendant que les enfants participaient aux activités, les parents pouvaient se restaurer et déguster quelques élixirs locaux, dans une ambiance musicale orchestrée par Stéphane Lapeyre et Didier Legoff, adjoint aux associations. Entre lecture, ateliers créatifs, chasse aux bonbons et animations au château Cissac, Halloween a réuni petits et grands dans une atmosphère festive



À la bibliothèque, Laura Bennevault fait la lecture aux enfants. *PHOTO JDM-VC*

Véronique CAYRE

■

Mobilisés pour November

CISSAC-MÉDOC. Dimanche 8 novembre, la place Charles-de-Gaulle se mobilisera pour la prévention des cancers masculins.

Véronique CAYRE

À l'initiative de la commune et du centre communal d'action sociale (CCAS), une matinée festive et solidaire viendra donner des couleurs au marché dominical, dans le cadre de Movember, le mois de sensibilisation aux cancers masculins. Pour l'occasion, le bleu sera à l'honneur, accompagné de moustaches, symbole de cette campagne internationale de prévention. La décoration du bar et de l'ensemble de la place sera déclinée dans cette couleur, tandis que les commerçants ont été invités à participer en habillant leurs vitrines en bleu. Le public est lui aussi convié à jouer le jeu, avec une touche de bleu, et pourquoi pas, une moustache. Les amateurs de marche pourront s'inscrire à 9 h 30 pour prendre le départ à 10 heures, de deux randonnées de 5 et 8 km. La participation est fixée à 5 euros par participants, une somme intégralement reversée à l'institut Bergonié. Un foulard bleu sera remis aux marcheurs qui se retrouveront vers midi pour partager un kir à l'heure de l'apéritif. D'autres initiatives solidaires viendront compléter le programme, avec la vente de pin's, de mini-cyclamens et de foulards au profit de la commission du CCAS, cette initiative témoigne d'un important travail collectif. L'objectif est de faire de ce rendez-vous un moment de sensibilisation accessible à tous, où prévention et solidarité se conjuguent dans la convivialité d'un marché dominical animé. À Cissac Médoc, chacun est invité à apporter sa touche de bleu à cette matinée placée sous le signe de l'information, du partage et du soutien à la lutte contre le cancer.



Le groupe de musique Il Yapluca. *PHOTO JDM-VC*

La matinée sera rythmée par le groupe de musique local IlYapluca. À la buvette, un kir pétillant bleu, spécialement imaginé pour l'occasion, prolongera l'esprit festif. Organisée sous l'égide de Cécile Mallard, adjointe aux affaires sociales, avec l'ensemble de

■

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL.

Un temps d'accueil et de reconnaissance

Vendredi 23 octobre, la municipalité a organisé sa cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Vingt-six foyers installés dans la commune en 2026 avaient été invités à cette rencontre avec les élus, les associations locales et les acteurs de la vie communale.

Le maire, Jacky Nicaise, a présenté la commune, ses richesses, ses équipements et ses services. Les élus ont ensuite présenté leurs missions, tandis que les associations présentes ont fait découvrir leurs activités.

La cérémonie a également été marquée par la remise de cinq médailles départementales de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, en présence de représentants du Comité départemental de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de la Gironde (CDMJSEA 33) : Christian Coquin, délégué départemental, Jean Boisseau, vice-président, et Jacques Lambert, responsable des cantons du Médoc. Michelle Saintout, conseillère départementale du canton Nord-Médoc, présidente de la commission Politique des personnes âgées, Lien intergénérationnel et Service public de l'Autonomie et maire de Saint-Estèphe, était également présente.



Marie-Françoise Hubert, Ginette Schindler, Éliane Chapuzet, Christophe Sayo y Blanc et Bernard Lefebvre ont été distingués pour leur engagement bénévol *PHOTO MAIRIE*

Marie-Françoise Hubert, Ginette Schindler, Éliane Chapuzet, Christophe Sayo y Blanc et Bernard Lefebvre ont été distingués pour leur engagement bénévole. À travers ces récompenses, c'est l'investissement de celles et ceux qui donnent de leur temps au service des associations et de l'intérêt collectif qui a été salué. Leur contribution est essentielle pour faire vivre les initiatives locales, favoriser les rencontres et renforcer le lien social.

La cérémonie s'est achevée autour d'un cocktail de bienvenue, dans une ambiance chaleureuse, propice aux échanges entre les nouveaux habitants, les élus et les représentants associatifs.

■





HOURTIN.

Changement à la tête de l'université musicale



De nombreux concerts sont organisés chaque année par l'Université musicale Hourtin Médoc. *PHOTO DP*

L'association Université Musicale Hourtin Médoc, à l'issue de son assemblée générale du 19 octobre dernier, a changé de direction. Le nouveau bureau est constitué par Jean-Raymond Peintre (président), Frédéric Lafoy (secrétaire), Laurent Godefroy (trésorier) et Patrick Kluza, technicien son et lumière. Le bilan positif de l'année 2026 laisse à la nouvelle direction une situation saine afin de continuer ses activités et offrir toujours autant de spectacles de qualité au public médocain. « *Le chef d'orchestre change, mais la partition restera plus ou moins la même, avec quelques arrangements dont Jean-Raymond Peintre a le secret* » se réjouit Danielle Paillardon, l'ancienne présidente de l'association.

Alain MANGINI

■





NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► LABARDE

Loto de l'AFAL

L'association Fêtes et animations labardaises (Afal) organise son loto annuel le dimanche 15 novembre à 14 heures dans la salle du foyer municipal. Petite restauration avec vente de pâtisseries et buvette sur place.

► MARGAUX-CANTENAC

Mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé les vendredis après-midi. Il restera ouvert le matin aux horaires habituels. Les horaires d'ouverture de la Mairie sont les suivants : lundi/mardi/jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9 heures à 12 heures, le mercredi et le samedi de 10 heures à 12 heures.

Salon du bien-être et de l'artisanat

Samedi 14 et dimanche 15 novembre se tiendra la 4e édition du Salon du bien-être et de l'artisanat : un week-end consacré à la détente, aux découvertes, aux savoir-faire créatifs et au mieux-être. Visiteurs et curieux pourront rencontrer des artisans, des créateurs et des thérapeutes dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

► LABARDE-MARGAUX-SOUSSANS

Les cérémonies du 11 novembre

Messe en mémoire des disparus à 9 heures à Labarde. Dépôts de gerbes aux monuments aux morts à 10 h 15 à Labarde - à cette occasion un hommage particulier sera rendu au caporal Mathieu Cal Pontet, mort au champ d'honneur à l'âge de 21 ans -, à 11 heures à Cantenac, à 11 h 30 à Soussans et, à 12 heures à Margaux.

► LUDON-MÉDOC.

Théâtre solidaire

L'association Parenthèse ludonnaise propose le dimanche 8 novembre une pièce de théâtre tout public : « Piment, canard et embrouilles », par la Compagnie Rebota. Humour et chansons au programme de ce divertissement, dont les bénéfices seront destinés à équiper des Ehpad en jeux spécifiques pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Rendez-vous au Foyer rural de Ludon-Médoc à 16 h 30.

ENVOYEZ
VOTRE COURRIER DES LECTEURS SUR
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Un centre auditif pour briser le silence du désert médical

CASTELNAU-DE-MÉDOC. Au sein du cabinet médical, 7 place Saint Antoine, ORL Audition entend changer la donne en proposant un accès de proximité au diagnostic médical des troubles auditifs.

Gilles SALLES

« *Beaucoup de gens n'ont pas accès facilement à un diagnostic auditif de qualité* », constate Alexandre Paute, cofondateur d'ORL Audition avec le docteur Jacques Martel. La perte d'audition ne se résume pas à une gêne pour suivre une conversation. Elle peut bouleverser la vie quotidienne, fragiliser les relations humaines et favoriser le repli sur soi. C'est précisément pour répondre à cette problématique que les deux hommes ont développé un modèle de centre médical consacré aux troubles auditifs, avec l'ambition de permettre aux habitants des territoires insuffisamment dotés en spécialistes d'accéder plus facilement à un bilan médical.



Le docteur Jacques Martel est cofondateur d'ORL Audition. *PHOTO ALEXANDRE PAUTE*

Quand le silence éloigne les autres

Alexandre Paute insiste sur une conséquence particulièrement insidieuse de la perte auditive : l'isolement progressif qu'elle peut provoquer. Au départ, la personne entend moins bien. Elle fait répéter, peine à suivre certaines conversations et éprouve davantage de difficultés lorsque plusieurs personnes parlent en même temps. Les repas de famille, les réunions professionnelles ou les moments de convivialité deviennent alors fatigants, parfois même éprouvants. Peu à peu, certains finissent par éviter ces situations. Non par manque d'intérêt, mais parce qu'ils ne parviennent plus à suivre les échanges.

« *Ce qui est sournois dans l'audition, c'est qu'on s'habitue à moins entendre* », explique le cofondateur. Par ailleurs, certaines personnes minimisent leurs difficultés, les attribuant simplement à l'âge. D'autres redoutent l'appareillage, encore associé dans les esprits à une perte d'autonomie ou à un signe de vieillissement. Or, l'audition joue un rôle essentiel dans les stimulations quotidiennes du cerveau. La diminution des informations sonores peut contribuer au déclin cognitif et renforcer l'isolement social. Préserver son audition permet ainsi de préserver ses échanges avec les autres et sa qualité de vie. Le phénomène concerne les personnes âgées, mais pas seulement. Des adultes encore en activité rencontrent également des difficultés, notamment dans les environnements bruyants. Au travail, ne plus parvenir à comprendre les conversations peut devenir une source de fatigue, d'inquiétude et de perte d'assurance.

Un accès au diagnostic au plus près des habitants

Pour Alexandre Paute, l'enjeu est aussi territorial. Lorsque les rendez-vous chez les spécialistes se font rares, que les délais s'allongent et qu'il faut se déplacer jusqu'à Bordeaux, certains patients finissent par renoncer aux soins. « *L'idée, c'était de mettre un centre, un hub central dans le Médoc où les patients peuvent venir au moins passer ce bilan* », résume-t-il. L'implantation d'*ORL Audition* à Castelnau-de-Médoc répond à cette volonté. Le centre s'appuie sur plusieurs praticiens, notamment des médecins ORL et des médecins généralistes disposant d'une formation spécifique à la surdité. La démarche ne consiste pas à vendre des appareils auditifs. ORL Audition se concentre sur le diagnostic, l'orientation et l'accompagnement médical du patient.

À l'issue du bilan, plusieurs situations peuvent se présenter. Si une perte auditive justifie un appareillage, le patient repart avec une ordonnance et reste libre de choisir l'audioprothésiste de son choix. Si des examens complémentaires sont nécessaires, une orientation vers un scanner, une IRM ou un spécialiste peut être proposée.

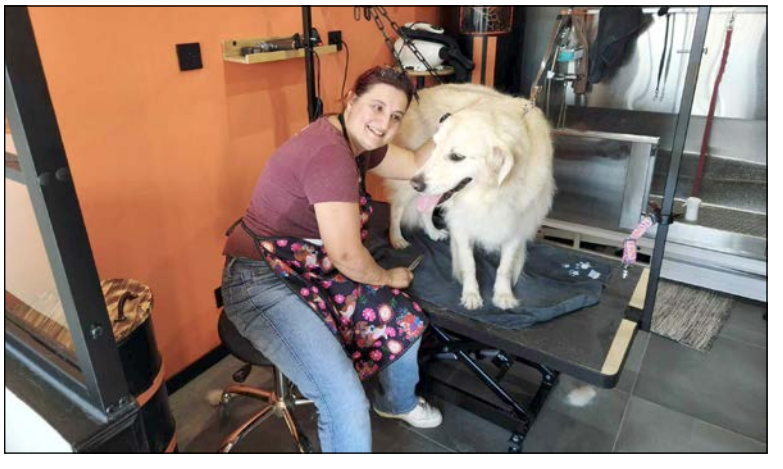
Pour Alexandre Paute, la prévention et le dépistage doivent devenir des réflexes. Il ne s'agit pas seulement de mieux entendre, mais aussi de préserver son autonomie, ses relations et sa confiance en soi. ■

LISTRAC-MÉDOC.

De Bouygues Telecom aux poils rebelles

Après vingt et une années passées chez Bouygues Telecom comme conseillère clientèle et technicienne, Laetitia Deshaix a décidé de donner un nouveau souffle à sa vie professionnelle. À 47 ans, cette passionnée d'animaux a troqué le téléphone et le conseil clientèle contre les ciseaux, les brosses et les compagnons à quatre pattes. Depuis début octobre, elle accueille chiens et chats dans son salon de toilettage Laeti & Co Poils rebelles. Une reconversion mûrement réfléchie, guidée avant tout par le cœur.

Le déclic est venu de son petit Spitz, Viper. Un jour, son toilettage attire l'attention de son éleveuse. Encouragée par ses filles, Laetitia commence alors à envisager sérieusement une reconversion. Une idée qui prend d'autant plus de sens qu'elle élève depuis une dizaine d'années des chats birmans. Elle entreprend une formation de huit mois à Marmande, un parcours exigeant qu'elle mène jusqu'au diplôme d'État, obtenu avec la mention très bien. Pour concrétiser son rêve, Laetitia peut compter sur le soutien de son mari. Ensemble, ils transforment un garage attenant à leur habitation en un véritable espace professionnel. En moins de quinze jours, tout est aménagé, du sol aux luminaires fabriqués maison.



Laeticia en plein soin de beauté avec Tiana du Domaine des Ecorces âgée de 4 ans. *PHOTO JDM-GS*

Début octobre, Laeti & Co Poils rebelles ouvre officiellement ses portes, le jour même du vingtième anniversaire de sa fille. Dans son salon, Laetitia accueille toutes les races de chiens, des plus petits aux plus grands gabarits, y compris les chiens catégorisés. Les chats sont également les bienvenus, à condition d'être accompagnés de leur maître. Sa philosophie tient en quelques mots : respecter le rythme et le caractère de chaque animal. Ici, pas question de forcer un compagnon récalcitrant. Le bien-être reste la priorité.

Gilles SALLES ■

L'adieu à un humaniste

PAUILLAC. Maître François Vialard, figure emblématique de Pauillac, ville où il est né en novembre 1945 et qu'il aimait passionnément, s'en est allé sereinement, le 14 octobre dernier, des suites de la maladie à corps de Lewy.

Monique NAUZIN

Selon ses souhaits, c'est son fidèle ami, le curé Didier Monget-Guyonnet, avec lequel il avait usé ses fonds de culotte sur les bancs de l'école Saint-Jean, qui a célébré (à titre exceptionnel) ses obsèques en l'église Saint-Martin de Pauillac le 21 octobre, devant une assistance nombreuse, recueillie et profondément attristée.

François était un enfant du pays aimé, pourvu d'une autorité naturelle, reconnu par tous pour sa simplicité, sa bienveillance et son humanité. Il représentait la troisième génération d'une grande lignée de notaires solidement ancrée, depuis le début du XX[e] siècle, dans « le terroir » pauillacais. Benjamin d'une fratrie de cinq enfants (deux sœurs et deux frères), sa voie semblait donc toute tracée : il reprendrait le flambeau de son père ! Ce qu'il fit, en 1970. Grâce à son engagement professionnel exceptionnel, sa sagesse et sa grande expertise, il est très vite devenu un grand nom du notariat français et une figure profondément respectée, exerçant de très hautes responsabilités en tant que président de la Chambre des notaires de la Gironde, membre du Conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Bordeaux, délégué à l'Assemblée de Liaison et plus. Discret, intègre, guidé par la transmission et l'éthique, il ne cherchait pas la lumière, préférant l'action et l'être au paraître. L'une de ses grandes forces était sa capacité à rester d'un calme olympien, impartial, dans les situations les plus complexes et les plus violentes (pouvant aller parfois jusqu'aux menaces de mort !) l'authenticité des actes l'emportant sur tout le reste.

Capitaine à la barre

Capitaine exemplaire de son étude notariale, maître François Vialard, une fois devenu tout simplement « *François* » s'efforçait de l'être aussi dans toutes les associations et actions dans lesquelles il s'engageait, qu'il soit à la barre ou simple matelot. Passionné de voile, il fut une figure historique de la Voile et cercle nautique de Pauillac, dont il connaissait mieux que quiconque l'histoire[1]. « *François prenait un plaisir fou à régater à la barre de son First 25, Malartic, puis de son Sprint 95, Bagheera, jusqu'au début des années 2000 où, manquant de disponibilité professionnelle avec ses deux études à gérer (Pauillac et Saint-Laurent), il a dû prendre ses distances quant aux activités de la VCNP* », raconte Philippe Feigné, qui l'a côtoyé dès 1978 et qui a couru avec lui, en 1994, la coupe du Prince des Asturies entre Arcachon et Santander. « *Une fois à la retraite, François louait une péniche et avec un ou deux couples amis, on mettait le cap sur la Hollande, l'Italie, le Portugal, la Russie, l'Irlande*, se souvient son épouse Michèle. *Le jargon de marine de notre capitaine, des mots souvent inventés, nous amusait beaucoup.* »



François Vialard était toujours à l'écoute, souriant, bienveillant et cultivé. *PHOTO MICHÈLE VIALARD*

> *« Un papa et un papi, copain mais respecté, un modèle de sagesse et de tranquillité, discret, attentionné, aimant, dévoué, à l'esprit plein d'humour. »*

Sauveteur en mer très investi pendant 35 ans - dont 23 ans en tant que président (1995-2018), il a marqué l'histoire de la station SNSM de Pauillac, œuvrant activement à la modernisation du matériel de sauvetage pour plus d'efficacité, de sécurité, notamment grâce à l'acquisition, en 2014, de la vedette SNSM *Pichon Baron*, pour laquelle il avait su mobiliser le tissu économique local. En novembre 2018, lorsqu'il a passé le relais à Alain Crouzal, le maire Florent Fatin lui a remis la médaille de la ville, à l'effigie de La Fayette : une cérémonie voulue et préparée en catimini, avec la complicité de son épouse, par la vingtaine de secouristes de la station, qui lui avaient alors offert un tee-shirt portant leurs signatures. Selon son souhait, ce tee-shirt l'a accompagné dans sa dernière demeure.

Entré au Rotary- Club du Médoc en 1978, devenu son président en 1987, il y a décliné pendant près de 50 ans le verbe « *Servir d'abord* ». Il était d'une grande curiosité intellectuelle et doté d'une soif d'apprendre inextinguible. La lecture a fait partie de sa nourriture quotidienne, pratiquement jusqu'à son dernier souffle grâce à un lecteur audio et à Michèle, toujours prête à chercher le complément d'information qu'il souhaitait.

L'art d'être grand-père

Dans l'intimité, François Vialard était bien différent de celui qu'il était dans son milieu professionnel. La famille était sacrée pour lui. Les témoignages émouvants de ses trois enfants et huit petits-enfants ont révélé « *un papa et un papi, copain mais respecté, un modèle de sagesse et de tranquillité, discret, attentionné, aimant, dévoué, à l'esprit plein d'humour* », qui les faisait rire, « *parfois avec quelques mots ; parfois juste avec un regard ou une petite plaisanterie* ». Les moments passés avec lui, étaient souvent de pur bonheur, comme tous ces week-ends en famille à Meschers (en activité, il ne prenait pas de vacances), à la neige ou autour d'un barbecue. Retraité et donc plus disponible, François filait à Bordeaux tous les mercredis après-midi pour partager le plus de moments possible avec ses petits-enfants. Incapable de résister à leurs caprices, il était toujours prêt à participer à leurs activités, leur apprenant sans cesse plein de choses : des moments précieux et plein de rires. Michèle a accompagné avec tendresse et dévotion son mari, devenu progressivement totalement dépendant, jusqu'à son dernier souffle. La disparition de cet humaniste laisse un grand vide pour tous.

■

1. Lire son texte passionnant, « La Voile et cercle Nautique de Pauillac, une héritière attentionnée », paru dans le Cahier Médulien n° 60 de la Société Archéologique et Historique du Médoc, dont il était un membre fidèle.

La famille ne souhaite ni fleurs, ni couronnes pour honorer sa mémoire mais un geste durable : un don en faveur de la recherche sur la maladie à corps de Lewy.



SAINTE-HÉLÈNE.

Le refuge d'Epona fête aussi Halloween



Les enfants ont pu participer aux soins des animaux avant le goûter d'Halloween. *PHOTO JDM-PJ*

Dimanche 1er novembre dans l'après-midi, il y avait de l'animation du côté de la Ruade avec cette chasse au trésor organisée dans le cadre d'Halloween par les adhérents de l'association le Refuge d'Epona[1]. Cette association créée en 2024 s'est donné pour mission de « *sauver, soigner et réinsérer des chevaux, ânes et poneys maltraités, abandonnés, destinés à l'abattoir ou en détresse à partir d'animations pédagogiques pour le grand public par une approche bienveillante des équidés, et une sensibilisation au bien-être animal* ».

« *Aujourd'hui nous avons une vingtaine de bénévoles qui nous aide à soigner les animaux - sept chevaux et deux ânes - et entretenir le site,* précise Aurore Baumé la trésorière du club. *Nous accueillons des animaux en difficulté et tout prochainement certains des équidés présents vont faire l'objet d'une procédure d'adoption, certains pour agrémenter une pension familiale, d'autres en famille d'accueil. Nous sommes souvent sollicités par mail ou par contact direct de particulier pour les récupérations d'animaux. Je tiens aussi à signaler que pour nous aider à faire vivre financièrement l'association - nous devons couvrir à l'année plus de 3 000 € de soins et 5 000 € de fourrage entre autres - nous avons entrepris un parrainage soutien qui vient en complément des subventions perçues tant municipales, de la fondation Brigitte Bardot ou encore de 30 millions d'amis.* »

À l'issue d'une fructueuse chasse au trésor, la ribambelle de gamins présente est passée aux travaux pratiques de la ferme avec, pour ceux qui le souhaitaient, nettoyage de l'écurie et bichonnage des animaux.

Patrick JOUANNET

■

1. Epona était une déesse protectrice des chevaux, des écuries, des muletiers, des cavaliers et des voyageurs mais aussi de la fertilité, comme le prouvent ses attributs : la patère et la corne d'abondance, ainsi que la présence d'un poulain sur certaines représentations.

LE Journal DU Médoc recherche son CORRESPONDANT
pour les secteurs :
ARSAC & LE PIAN-MÉDOC
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Dominique Barret
07 65 17 53 64 | d.barret@lejournaldumedoc.fr

► BRACH
Balade guidée
Samedi 7 novembre, de 10 heures à 12 heures, l'office de tourisme Médoc Plein Sud propose de découvrir l'histoire de la commune, son église, son patrimoine et sa forêt médocaine lors d'une visite guidée avec l'association Pétronillle. Inscriptions obligatoires au 05 54 31 07 77 ou au 06 42 59 33 69.

► CASTELNAU-DE-MÉDOC
Solidarité
Après les incendies de l'été, la commune organise une réunion publique le dimanche 15 novembre à 10 heures au Moulin des Jalles pour présenter la future réserve communale de sécurité civile. Les réservistes pourront apporter leur aide à la commune lors d'événements exceptionnels, en complément des professionnels du secours et de la sécurité.

► PAUILLAC
Cérémonie
La commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale aura lieu le mercredi 11 novembre à 11 heures devant le monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

► SAINT-LAURENT-MÉDOC
Collecte de sang
Une collecte de sang est organisée à l'initiative de l'établissement français du sang (EFS) mardi 10 novembre, de 15 heures à 19 heures, à la salle des fêtes. Inscription en ligne sur le site dondesang.efs.sante.fr

► LISTRAC-MÉDOC
Marché de Noël
Le samedi 7 et dimanche 8 novembre 2026, l'association val en fête, organise un marché de noël à la salle socioculturelle de 10 heures à 17 heures de nombreux exposants seront présents. La chanteuse Ketty Events et ses chanteurs présenteront un concert de 15 heures à 16 heures le samedi. Entrée gratuite restauration et buvette sur place.

► SAINT-SAUVEUR
Cérémonie
Le maire et le conseil municipal convient la population à la cérémonie commémorative de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, mercredi 11 novembre. 11 h 50 : rassemblement place de la mairie, 11 h 55 : cérémonie au monument aux morts avec la participation de la Batterie Fanfare Pauillacaise, dépôt de gerbes et lecture par le maire du message du ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants. Vin d'honneur à la salle polyvalente.

CODA fait danser le Médoc

MACAU. Né à Macau en 2026, le groupe a déjà conquis les scènes locales et ouvre ses réservations pour 2027.

Mélodie LEBRETON

Lors de la saison estivale, CODA a fait ses premiers pas sur la scène médocaine. Derrière ce nom se trouvent quatre passionnés de musique, réunis par l'envie de partager leur amour du live : Lucie au chant, Thomas à la guitare, Gilles aux claviers et Xavier à la basse. Tout récemment, la formation s'est enrichie de Claude, nouveau batteur qui prête également sa voix au micro.
L'idée de départ est de jouer pour le plaisir, animer les villages et favoriser le lien social lors des rendez-vous festifs. Le groupe assume son ADN : un pop-rock festif et populaire, pensé pour rassembler toutes les générations. Son répertoire fait dialoguer les grands classiques de la chanson française et les tubes internationaux, avec un objectif clair : faire chanter et surtout danser le public. Sa particularité tient en une énergie sincère, une formule conviviale et le goût de l'échange avec les spectateurs. La setlist est actuellement étoffée de nouveaux titres rythmés, de quoi remplir encore un peu plus la piste de danse.
CODA propose des prestations autonomes et adaptées aux besoins des comités des fêtes, des municipalités (marchés gourmands, festivités locales), des campings, des guinguettes, des associations ou encore des événements privés. Les musiciens gardent la tête froide. Ils ne se disent pas encore « incontournables », mais posent sereinement leurs jalons. Les réservations pour la saison 2027 sont officiellement ouvertes. Au programme : multiplier les dates, faire découvrir la nouvelle formule avec batterie et étendre les prestations à l'ensemble du Médoc et ses alentours. « *C'est un privilège d'évoluer ici* », confient-ils, très attachés à la proximité avec le public médocain. ■



Le groupe Coda sur le marché hebdomadaire de Macau. *PHOTO – CODA*

Pour suivre les coulisses de l'aventure ou réserver le groupe : page Facebook codacover33 ou par mail à codacover33@gmail.com.

MARGAUX-CANTENAC
Le CMEJ montre l'exemple de la prévention routière

Le conseil municipal des enfants et des jeunes (CMJ), chapeauté par la conseillère municipale Virginie Bustillo depuis son précédent mandat, s'est réuni vendredi 30 octobre pour inaugurer des panneaux de prévention routière sur le parking réaménagé de l'école primaire des Millésimes. Pour l'occasion, les sept jeunes élus du CMJ ont convié l'ancienne maire de Margaux-Cantenac Sophie Martin et l'actuel maire Fabrice Martinez pour couper le ruban à leurs côtés lors de la cérémonie d'inauguration en présence des adjoints de la nouvelle municipalité, Dominique Pinel et Dalila Bousselat et des conseillères municipales Virginie Bustillo, Muriel Teyssier et Florence Viroleau.
Ce projet a été mené de A à Z par les enfants afin d'alerter les adultes par des messages de prévention routière aux abords de l'école en les invitant notamment à se « *garer correctement* » pour une sécurité optimale des enfants rentrant ou sortant de l'école. Pour mener à bien ce projet, ils en ont fait la présentation au conseil municipal, ont réalisé des croquis et géré le budget pour les matériaux et la peinture utilisés. Ils ont ensuite réalisé de leurs propres mains les panneaux ornés de jolis crayons de couleurs pour bien attirer le regard. Les jeunes élus ont ainsi fait preuve d'une belle initiative, d'esprit d'équipe et de persévérance pour mener à bien ce projet.



Le CMEJ a inauguré des panneaux de prévention routière aux abords de l'école primaire des Millésimes. *PHOTO MAIRIE*

Emily CHEVALORE ■

MARGAUX-CANTENAC.
Les frissons de la Bergerie


La maison située au 3 chemin de la Bergerie s'est illustrée pour Halloween en proposant, samedi 31 octobre de 14 heures à 2 heures, gratuitement, une ambiance immersive « train fantôme ». Créatures terrifiantes animées, squelettes, zombies, vampires, clowns effrayants, sorcières, spectres et autres créatures de la nuit, rien n'a été oublié pour jouer à se faire peur durant une après-midi et soirée de partage de bonne humeur. Les machines à fumée et brouillard, les lasers, effets pyrotechniques, sonorisation de bruitages effrayants et personnages déguisés horrifiques. *PHOTO MAIRIE*

SAINT-LAURENT-MÉDOC.
200 enfants pour Halloween



Samedi 31 octobre, la place de la mairie et ses alentours ont été envahis par des sorcières et des fantômes en tous genres, squelettes… Au local du P'tit marché se tenait le laboratoire de l'apothicaire où il fallait trouver le numéro de code pour ouvrir un coffre. La salle des fêtes était occupée par de nombreux jeux, ateliers dessins, mots mystères, le mystère de Dame-Jeanne. Cette édition 2026 d'Halloween a rencontré un franc succès avec près de 200 enfants qui ont profité des nombreux jeux et animations proposés gratuitement par l'association de parents d'élèves (APE). L'escape game immersif était une des grandes nouveautés de cette édition. *PHOTO JDM-PB*

En pleine tempête

PAREMPUYRE. Estelle Bloch explique pourquoi elle a quitté du groupe « Parempuyre nous inspire ». Il s'agit du second départ en quelques mois au sein de l'opposition.

Alexandre CORSAN

Le ciel bleu sous lequel se trouvait la liste « Parempuyre nous inspire » après sa belle deuxième place au terme de l'élection municipale, à la faveur d'un score de 32,46 % des voix, s'est progressivement couvert, pour finalement laisser place à l'orage. En ce 2 novembre, un changement notable est visible au conseil municipal parempuyrien. L'élue d'opposition Estelle Bloch ne siège plus aux côtés de ceux du groupe d'opposition Parempuyre nous inspire. Et pour cause, elle a annoncé l'avoir quitté le 29 octobre, dans un communiqué, propos qu'elle réitère dans une seconde déclaration, lors de ce conseil municipal.

Elle y énumère les deux critiques majeures dont elle affirme avoir fait l'objet, de la part de ses désormais ex-camarades : « *On me reproche d'être trop présente sur le terrain, d'aller au contact et même d'échanger avec la majorité. Or, cette proximité sur le terrain est le cœur même de ma mission. Je crois profondément qu'un élu doit être actif, exiger du concret, dialoguer dans l'intérêt général et refuser les postures politiciennes stériles. […]. Il faut aller à la rencontre directe et constante de nos habitants, de nos commerçants et de nos associations.* » Elle poursuivra ses objectifs d'amélioration durable du quotidien et du cadre de vie de l'ensemble des Parempuyriens en siégeant seule à la table du conseil, sous le nom de groupe « Tous Acteurs pour Parempuyre ».

Contactée, Estelle Bloch ajoute qu'en raison des reproches qui lui ont été formulés, il lui a été demandé de quitter le groupe Parempuyre nous inspire.

Il s'agit du second départ en quelques mois au sein du groupe d'opposition. Julien Albisier-Frenga est le premier à en être parti, le 19 juin, en démissionnant de sa fonction d'élu, « son gros regret ». Il admet aujourd'hui qu'il aurait mieux valu qu'il restât au conseil municipal en tant qu'élu d'opposition.

S'il reconnaît que sa démission est en partie due à son emploi, qui ne lui permettait pas d'être pleinement présent, il met également en avant d'autres raisons. Dans un long communiqué paru le 30 octobre sur un réseau social, il dénonce lui aussi « *une absence et une invisibilité (sur le terrain N.D.L.R.)* » qui ne correspondent pas, selon lui, à la promesse de proximité émise par Parempuyre nous inspire durant la campagne



Estelle Bloch au conseil municipal, désormais séparée du groupe Parempuyre nous inspire. *PHOTO JDM-AC*

pour l'élection municipale. Il estime aussi que le groupe est trop centré sur une opposition systématique au maire actuel, et au projet EMME. Contacté également, il plaide, comme Estelle Bloch, pour travailler avec tous les acteurs de la ville. Or, il dénonce avoir été qualifié de « *traître* » par d'autres membres du groupe d'opposition, pour s'être « *rapproché d'un ancien élu pour avoir des informations afin d'avancer sur le projet RTE (Le projet de ligne souterraine électrique, qui doit raccorder l'usine EMME au poste du Pian N.D.L.R.) et le projet EMME. Lorsque j'ai informé que je le rencontrais, on m'a coupé tous les accès au groupe, en me traitant de traitre* ». « *Il nous a demandé si nous avions accès à tous les documents concernant EMME et RTE suite à un échange qui était prévu entre lui et Madame de François (L'ancienne maire de la commune N.D.L.R.). Nous ne l'avons absolument pas traité de traître, ni pour cela, ni parce qu'il s'est énervé et a claqué la porte du groupe* », se défend Jennifer Michalak, que nous avons contactée. Au sujet d'Estelle Bloch, elle fait part d'une confiance rompue après la découverte « *que ce qui se passait dans notre groupe était diffusé à d'autres personnes* ». « *Or, les faisceaux concordaient vers Estelle Bloch. Par ailleurs, nous ne lui avons pas reproché d'être sur le terrain mais nous lui avons expliqué que nous ne pourrions jamais y être autant qu'elle du fait de nos métiers.* » L'élue s'interroge aussi sur la concomitance des deux communiqués, Estelle Bloch ayant fait venir Julien Albisier-Frenga sur la liste.

Le groupe « Parempuyre nous inspire » a également répondu à Estelle Bloch via un communiqué sur un réseau social puis en séance du conseil municipal : « *Pour nous, être élu, ce n'est pas chercher à être vu : c'est être utile. Ce travail est souvent moins visible qu'une photo sur les réseaux sociaux, mais il est essentiel. Nous souhaitons une mandature apaisée, mais apaisement ne veut pas dire silence : Il signifie débattre, proposer et exercer notre mandat avec exigence, sans que les désaccords personnels prennent le pas sur le travail municipal. Nous regrettons toute cette agitation autour du départ d'une personne d'un groupe d'opposition.* »

■

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 20h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 74 €
52 numéros
soit 8 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros
soit 23 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :
Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

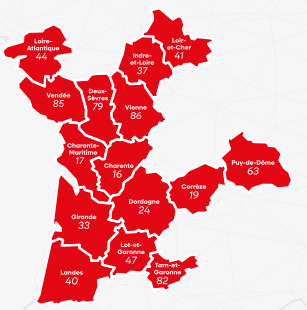
Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions membres du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO



annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

DIVERS

A2629**725**

Madame CASSY Caroline née le 22/01/1996 à 33000 BORDEAUX demeurant 12 rue des genets, 33180 VERTHEUIL agissant au nom de son enfant mineur, Madame BIENFAIT Lara née le 01/12/2020 à 78000 VERSAILLES, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de son enfant mineur celui de CASSY.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**847**

COMMUNE D'ORDONNAC
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Mise à l'enquête publique du projet d'élaboration de la carte communale

Par arrêté n°AR_023_2026 en date du 02/11/2026, le maire D'ORDONNAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier d'élaboration de la carte communale d'ORDONNAC. Cette carte communale a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale.
A cet effet, Monsieur Hervé MILLER, a été désigné par le président du tribunal administratif de BORDEAUX comme commissaire-enquêteur et Madame Carole LANCLA comme commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera à la mairie du 23/11/2026 au 23/12/2026 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture :
les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.
Le dossier pourra être consulté sur support papier en mairie et informatique à l'adresse du site internet suivant : www.ordonnac.fr.
Le dossier comprend une évaluation environnementale. Un avis de l'autorité environnementale a été formulé et accompagne le dossier.
Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Ordonnac les :
25/11/2026 de 10h à 12h- 04/12/2026 de 10h à 12h- 17/12/2026 de 14h à 16h- 23/12/2026 de 15h à 17h
Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet d'élaboration de la carte communale pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou reçues en mairie par voie postale à l'attention du commissaire-enquêteur au 1 place du Général de Gaulle 33340 ORDONNAC .
À l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour rédiger et transmettre son rapport et ses conclusions motivées au maire et une copie au tribunal administratif.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet de l'enquête publique, pendant un an après la date de clôture de l'enquête publique.
Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès du secrétariat de la mairie d'ORDONNAC.

Le Maire, Grégory TARDY

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

IMMOBILIER

VENTES

Vend maison avec garage et terrain, Le Verdon sur Mer pour visite Tél. 06.28.80.32.41

LOCATIONS

A louer T1 cosy à Lamarque, meublé, équipé toute charge comprise (eau, élec, chauffage, OM) T:07 50 01 89 94

Gardien de propriété, logement de fonction + salaire proposé à couple retraité pour l'entretien 6 matinées/semaine d'une propriété de 6 ha de prés, bois, espace vert situé à St Laurent Médoc 33112. Bon bricoleur apprécié. Écrire au journal réf 330329

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

BONNES AFFAIRES

AV pour cause départ, CANAPE gris/souris convertible quasi neuf, 350€ à déb, 1 FAUTEUIL électrique 80€ à déb, 1 VELO pliant Peugeot (collection 1960), 100€. Tél. 06 88 80 01 33.

AGRICULTURE

AV fumier décomposé de vache, cheval, poule en sacs de 30 Kg. 11€/le sac et 10€/le sac à partir de 10. Livraison gratuite. Tél : 05 56 20 81 21/06 80 68 95 28

LE Journal DU Médoc

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

Rejoignez le Journal du Médoc

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **07 83 30 98 33**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

Parution de votre petite annonce sur **petiteannonce.lejournaldumedoc.fr** incluse

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lejournaldumedoc.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE JOURNAL DU MÉDOC
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 14H30** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :** par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :** directement à l'agence du **JOURNAL DU MÉDOC**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Renseignements : **05 56 44 72 24**

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Deux Canaulaises aux JO de la jeunesse

BEACH-HANDBALL. Éloïse Laborde et Junah Bazile s'apprêtent à vivre une expérience exceptionnelle sur le sable du Sénégal.

Vanessa CHALUMEAU

Les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) ont débuté le 31 octobre au Sénégal. Près de 2700 jeunes athlètes issus de 206 comités nationaux olympiques se retrouvent à Dakar, Diamniadio et Saly pour cette quatrième édition estivale, la première sur le continent africain. Parmi les 69 représentants français, deux jeunes canaulaises : Éloïse Laborde, 17 ans, et Junah Bazile, 16 ans. Porter le maillot bleu et se mesurer aux meilleures nations de leur catégorie constitue une expérience rare à cet âge.

Éloïse Laborde, la vitesse et l'expérience

« *Mes parents faisaient du handball, j'ai naturellement suivi* », raconte Éloïse Laborde qui a commencé le handball à 5 ans. Après onze saisons au Lège Cap-Ferret Handball, elle a rejoint cette année l'US Mios-Biganos où elle évolue en Nationale 1, tout en poursuivant sa formation au pôle espoir du CREPS de Talence. L'ailière gauche se distingue par sa vitesse et sa capacité à exploiter les contre-attaques. En 2024-2025, elle avait inscrit 95 buts en 21 rencontres de Nationale 2.

C'est en période de Covid-19 que la jeune athlète découvre le beach handball. Privée d'entraînements en salle, elle se tourne vers cette discipline et tombe immédiatement sous le charme. Depuis, elle mène de front les deux pratiques, complémentaires dans le développement de ses qualités sportives. Et sur le sable, son palmarès est déjà remarquable. Vice-championne d'Europe U16 en 2024, elle termine meilleure marqueuse française et cinquième buteuse du tournoi avec 99 buts. En 2025, elle participe au championnat du monde U17 en Tunisie ainsi l'Euro 2026 à Zagreb. Avec 151 points, Eloïse Laborde se classe quatrième meilleure marqueuse de la compétition. Sa sélection aux JOJ s'inscrit donc dans la continuité de cette progression. Elle aborde le rendez-vous avec une solide expérience internationale et l'envie de poursuivre son parcours sous le maillot bleu.

Junah Bazile, une gauchère à suivre

D'un an sa cadette, Junah Bazile évolue au Lège Cap-Ferret Handball, en Nationale 2, où elle a commencé à jouer à 7 ans. Elle découvre elle aussi le beach handball à Lacanau en 2020 et parvient à intégrer le collectif national U17. Ailière droite gauchère, elle dispose d'atouts précieux sur le sable : lecture du jeu, capacité à repérer les espaces et efficacité devant le but. Élève en première au lycée du Taillan, elle apprend sa sélection à la rentrée. Une annonce inattendue, accueillie avec émotion. Elle aborde les JOJ avec détermination, consciente de l'occasion qui lui est donnée de se confronter au haut niveau mondial.

À Saly, les équipes seront réparties en deux poules de quatre. Les Françaises retrouveront notamment l'Espagne, qui les avait éliminées en quart de finale de l'Euro 2025. Pour préparer ce rendez-vous, les joueuses ont suivi une préparation intensive sous la direction de Yann Joannel, entraîneur de l'équipe de France et de son adjointe, Yvelise Dublanc, avec un travail tactique appuyé par l'analyse vidéo.



Junah (à gauche) et Éloïse (à droite) lors de leur entraînement spécifique à Lacanau. *PHOTO JDM-PJ*

Lacanau, terre de beach handball

Si Éloïse et Junah ne sont pas licenciées à Lacanau, leur résidence dans la commune fait écho au travail de Lacanau Océhand. Depuis plusieurs années, le club développe une filière de formation au-delà de la saison estivale, avec une école de beach handball, des entraînements hebdomadaires, des stages pendant les vacances et des interventions en milieu scolaire, notamment au collège de Lacanau. L'organisation du Lacanau Beach Handball Xperience contribue également à la visibilité de la discipline. À l'échelle nationale, le nombre de licences connaît une hausse de plus de 66 %.

Éloignées de leur centre de préparation de l'équipe de France, les deux joueuses ont pu bénéficier, avant leur départ, d'un entraînement spécifique à Lacanau organisé par Paul Mourioux, entraîneur de l'équipe de France A de beach handball et coordonnateur technique pour la région Nouvelle-Aquitaine et le Comité de Gironde. Profitant de la présence de stagiaires du Comité de Gironde et de Lucas Pégurier, gardien de but canaulais de l'équipe de France, cet entraînement était consacré au travail par poste. Une séance particulièrement appréciée par les deux joueuses, qui n'ont plus eu d'entraînement collectif avant leur entrée en lice le 9 novembre.

Premier match le 9 novembre à Saly

Ce que les deux joueuses préfèrent dans le beach handball ? Pour Éloïse, c'est la possibilité de conserver une « *excellente condition physique* » ainsi qu'une complémentarité avec le hand. Junah, elle, est séduite par le côté « *spectaculaire* » avec notamment les tirs acrobatiques à 360 degrés. « *Osez le beach* ! » souhaitent-elles transmettre aux jeunes. Le beach handball est un véritable sport, exigeant techniquement et physiquement, bien loin du simple jeu de plage. « *La discipline est désormais prise au sérieux* » se réjouit Éloïse. Les rencontres permettent aussi de tisser des liens avec les équipes étrangères. « *Les Allemandes, notamment, sont très sympas* », glissent-elles. Les Bleuettes se sont envolés pour Dakar ce jeudi 5 novembre. Leur premier match est programmé le 9 novembre sur le sable de Saly, avec une finale prévue quatre jours plus tard, qu'elles auront peut-être la chance de la disputer sous les yeux de l'acteur Omar Sy, ambassadeur de cette édition.

N'ayant pas participé à la cérémonie d'ouverture, elles auront toutefois l'occasion de défiler lors de la cérémonie de clôture le 13 novembre, avec, sans aucun doute, des étoiles plein les yeux, quel que soit le résultat sportif. Elles voient un rêve devenir réalité, elles qui, petites, assistaient, émues, aux tournois de beach en demandant des autographes aux joueurs. C'est maintenant à notre tour de vibrer devant leur rêve devenu réalité !

■

FOOTBALL.

Il y a du mieux !



La SJ Macau victime du retour de forme du FC Médoc Océan (en blanc). *ARCHIVES JDM-PJ*

Après les résultats catastrophiques du week-end précédent, les clubs médocains ont redressé la barre et retrouvé le chemin des filets notamment pour les clubs évoluant en championnat de Ligue de Nouvelle-Aquitaine avec en Régional 2 deux belles victoires à domicile pour le FCC Médoc Atlantique (9e) et Arsac Le Pian (4e), en Régional 3 pour le FC Médoc Océan (3e) qui après une série de trois contre-performance retrouve le chemin des filets et s'impose à l'extérieur pour retrouver une troisième place plus conforme à ses ambitions. Seul bémol de la journée : la défaite à domicile de l'ES Blanquefort (9e). En championnat de district Gironde, belle victoire de l'ES Eysines qui pointe désormais à la première place de la poule A, les réservistes du FCC Médoc Atlantique s'imposant dans une rencontre de clubs de bas de tableau. En poule B, le CA Sainte-Hélène, toujours aussi irrégulier à l'extérieur, s'incline à Cenon 2 par un petit but d'écart. Le week-end à venir verra deux derbys tout d'abord en Régional 3 à Carcans avec le le FC Médoc Océan qui recevra la SJ Macau, et en 1re division de district Gironde avec l'ES Eysines, leader, qui sera opposé sur son terrain aux réservistes du FCC Médoc Atlantique.

Patrick JOUANNET

■

La prochaine journée : Régional 2 : Trélissac 2 (5e) - FCC Médoc Atlantique (9e) / AS Cozes (10e) - Arsac Le Pian (4e) ; Régional 3 : FC Médoc Océan (3e)-SJ Macau (11e) / ES Blanquefort (9e) – St Paul 2 (1er). District Gironde 1re division : poule A : ES Eysines (1er) - FCC Médoc Atlantique 2 (6e) ; poule B : CA Sainte-Hélène (9e) – Athlétic 89 (5e).

BASKET-BALL.

Castelnau s'incline sur le fil



Les duncks de Mo Faye n'ont pas suffit pour accrocher la victoire. *PHOTO JEAN BOTTARO*

À Monségur, face aux Coteaux du Luy, les Castelnaudais se sont inclinés de quatre petits points (84-80). La rencontre avait commencé dès l'entame par une rude bataille entre les deux équipes. Deux joueurs se sont rapidement mis en évidence. Dupouy Sisteron, pour les Coteaux du Luy, a aligné 10 points d'affilée alors que chez les Médocains, Mo Faye donnait la réponse en inscrivant 11 points. Les Landais ont viré en tête aux 10 minutes de jeu (22-17) avant un second temps est très disputé durant lequel le jeu rapide imposé par Castelnau a profité à Owen Delas (17 points), réduisant à 4 points le retard à la pause (42-38). Toujours par Dupouy Sisteron, Condé et Campagne, les locaux ont pris 9 points d'avance. Le CBC restait toutefois dans le match jusqu'à prendre l'ascendant dans le money time avec un Mo Faye au sommet (31 points). Le Castelnau Basket Club (CBC) avait le ballon de la gagne, tout comme à Cassen, mais un marché ou une faute technique pour flopping ont donné des lancers francs aux joueurs locaux dans les dernières secondes.

■

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Les grues cendrées sont de retour

NATURE. À Lacanau, la réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau propose plusieurs rendez-vous pour observer ces grands oiseaux migrateurs.



Les grues cendrées sont en nombre à la réserve de Cousseau à Lacanau. *PHOTO J.GILLON*

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Depuis quelques jours, leurs silhouettes élancées survolent le Médoc et leurs cris caractéristiques annoncent le retour de l'hiver. Chaque année, à l'automne, les grues cendrées quittent leurs zones de reproduction du nord de l'Europe, notamment en Allemagne et en Scandinavie, pour rejoindre des territoires plus au sud. Après plusieurs étapes migratoires à travers la France, une partie d'entre elles choisit de faire escale dans les Landes de Gascogne. Certaines y passent plusieurs mois, tandis que d'autres poursuivent leur route jusqu'en Espagne.

Le territoire constitue l'une des principales zones d'hivernage de ces oiseaux en Europe. Les conditions y sont favorables : les zones humides et les marais leur offrent des lieux de repos nocturne, tandis que les champs cultivés, notamment de maïs, constituent des espaces d'alimentation. Selon le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, 46 875 grues ont séjourné dans le Sud-Ouest lors de l'hiver dernier, principalement dans les Landes de Gascogne. Le territoire accueille ainsi jusqu'à 20 % de la population ouest-européenne de l'espèce.

Protégée en Europe, la grue cendrée fait l'objet d'un suivi particulier. Depuis 2005, le collectif Grus Gascogna a pour mission d'étudier, protéger et valoriser cette espèce ainsi que ses habitats. Regroupant une quinzaine de structures, il organise notamment des comptages hivernaux pour suivre l'évolution des populations et cartographier leur répartition. Ces observations permettent également de mieux comprendre les déplacements des oiseaux entre leurs dortoirs et leurs zones d'alimentation.

Un rendez-vous avec les grues à Lacanau

En Médoc, les amateurs de nature pourront profiter de cette période pour observer les oiseaux à la réserve naturelle de l'étang de Cousseau, à Lacanau. La Sepanso, gestionnaire du site, organise les accueils-postés « Rencontres avec les Grues », à la tombée du jour. Après trois kilomètres de marche à travers la forêt domaniale, les visiteurs rejoindront le belvédère de la réserve pour assister au retour des oiseaux vers leur dortoir. À partir de 16 heures, les gardes de la réserve seront présents pour répondre aux questions et présenter l'histoire et le mode de vie de cette espèce. Des jumelles, des longues-vues et des outils pédagogiques seront mis à disposition du public.

Le site de Cousseau est un quartier d'hivernage pour les grues cendrées, qui trouvent des sources d'alimentation à proximité. « *Ces oiseaux passent la journée dans les champs de maïs, puis ils se dirigent vers cette zone de quiétude en fin de journée* », explique Amélie Grand, garde animatrice, qui recommande d'arriver avant 17 heures pour profiter du spectacle car les grues sont de retour à Cousseau à la tombée de la nuit. L'hiver dernier, jusqu'à 16 000 grues ont pu être observées en une nuit.

Sept rendez-vous sont programmés : les 14, 21 et 28 novembre, puis les 5, 12, 19 et 26 décembre 2026. L'accès est libre et gratuit, sans réservation. Il est conseillé de prévoir des vêtements chauds, un thermos et une lampe pour le chemin du retour. Une précaution est toutefois demandée aux visiteurs : ne pas éclairer en direction du marais, qui constitue le dortoir des grues. De quoi découvrir un spectacle naturel qui, chaque hiver, rappelle la place particulière du Médoc sur les grandes routes migratoires. ■

Renseignements : Amélie Grand, garde-animatrice, au 07 68 87 81 12.

CONCERT.

Antonin Dvorak dans deux églises du Médoc



L'Ensemble Vocal Cœur Médoc. *PHOTO JDM-BM*

L'Ensemble Vocal Cœur Médoc va interpréter deux œuvres monumentales du compositeur tchèque Antonin Dvořák dans deux églises médocaines qui accueilleront ces deux concerts : le samedi 14 novembre 2026 à 20 h 30 en l'église de Saint Médard en Jalles et le dimanche 15 novembre 2026 à 16 heures en l'église de Listrac-Médoc. En début de programme seront données les trois premières pièces *du Stabat Mater*, poignantes et tourmentées, parfois servies par des solos intenses qui amplifient le désarroi de cette Mère terrassée de douleur devant les souffrances de son Fils agonisant, ou parfois plus mélodieuses, reprises par l'ensemble du groupe vocal, pour souligner l'émotion et l'affliction intime qui la rongent. En deuxième partie du concert, l'ensemble vocal abordera la *Messe en Ré* du même compositeur. Cette Messe, pour chœur et orgue, est une œuvre moins dramatique que le *Stabat Mater* mais toujours grandiose dans l'intensité et dans la ferveur qui sont exprimées par Antonin Dvořák. Le concert sera accompagné par l'orgue de l'église de Saint Médard en Jalles récemment aménagé. Cet orgue Muhleisen d'Eschau dans le Bas-Rhin, comprend 17 jeux sur deux claviers et pédalier et est d'une grande musicalité.

Bernard MARCHAND ■

Les humeurs de Mouquirouse

Beau temps sur la planète

Il n'y a pas comme le dieu des vents et des tempêtes pour nous faire des blagues. En cette période de Toussaint, affairés que nous sommes à faire la revue de détail au cimetière, on se dit que le beau temps nous aidera un peu, mais l'ase de té foute, les dés sont ipés, car il fait su froid qu'on n'a plus qu'une envie, c'est d'un café brûlant ou d'une paire de gants, ou les deux à la fois. D'accord, c'est pas charitable pour ceux qui sont dessous, mais tant qu'à faire et tant qu'on est d'attaque, autant se remuer, du coup, je jardine en douce sur des tombes abandonnées en attendant une relève qui ne viendra pas. C'est pas faute, pourtant, d'avoir de quoi faire ; je ne suis pas Mouquirouse pour rien après tout, quand y'a du ménage en attente, faudrait beau voir que je ne m'en mêle pas. Le problème, c'est la relève : y'a pas beaucoup de volontaires, mais c'est peut-être qu'une impression.

SOULAC-SUR-MER.

La saison culturelle hivernale est lancée

Le nouvel agenda culturel de novembre 2026 à avril 2027 proposé par le service culturel de la mairie vient de paraître et annonce déjà de beaux moments en perspective.

Au programme, et dans l'ordre, un spectacle musical humoristique dès le samedi 14 novembre, puis une pièce de théâtre spéciale Noël, un one woman show en janvier, une comédie sur le thème de l'héritage en février, une conférence « Enrichir son vocabulaire avec Brassens et Haddock… » par Jean-Pierre Gauffre début mars, puis toujours en mars à nouveau une comédie « financière hilarante », et enfin en avril une dernière comédie, truculente à souhait.

Pendant cette période, les visites guidées restent ouvertes. Ainsi, il sera toujours possible de découvrir la basilique et les villas soulacaises les mardis de 11 heures à 12 h 30 et les jeudis de 14 h 30 à 16 heures en mars et avril. Des jeux de recherches du trésor seront proposés pendant les vacances scolaires, et les visites des bunkers organisées par la mairie ou les associations suivant les périodes resteront ouvertes. L'agenda complet est disponible à l'office de tourisme

Gaël MOIGNOT ■

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS *

LE VERDON ⟷ ROYAN

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE ET JUSQU'À MI-DÉCEMBRE
TRAVAUX D'ENTRETIEN : MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE PIÉTONNE

SEMAINE : 7h15 | 9h30 | 11h45 | 14h | 17h | 18h45
W.E. ET J. FERIÉS : 8h | 10h | 11h45 | 14h | 17h | 18h45

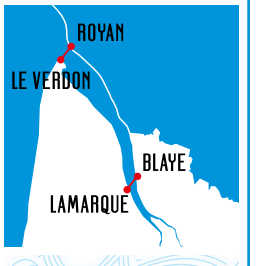
SEMAINE : 8h | 10h15 | 12h30 | 14h45 | 17h50 | 19h30
W.E. ET J. FERIÉS : 8h45 | 10h45 | 12h30 | 14h45 | 17h50 | 19h30

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 31 MARS

SEMAINE : 7h15 | 10h | 15h | 16h30 | 18h
W.E. ET J. FERIÉS : 9h | 11h | 16h | 18h

SEMAINE : 7h45 | 10h30 | 15h30 | 17h | 18h30
W.E. ET J. FERIÉS : 9h30 | 11h30 | 16h30| 18h30



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs

* Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde

Montalivet à la sauce andalouse

MUSIQUE. Un couple de restaurateurs de Vendays-Montalivet propose de découvrir gratuitement la guitare et la musique andalouses.

Paula SCHOLEMANN

Depuis l'ouverture de leur restaurant cette année à Montalivet, Caroline et José Pelaez proposent des rendez-vous mensuels autour de la culture andalouse. Le samedi 14 novembre 2026, ils invitent les habitants du Médoc à une découverte gratuite de la guitare et de la musique andalouses Avenue Brémontier à Montalivet, de 16 heures à 18 heures. À cette occasion, des guitaristes expérimentés venus d'Andalousie partageront leurs connaissances avec les enfants et les adultes qui souhaitent découvrir cet instrument. Quatre guitares seront mises à disposition des participants. Les musiciens leur montreront comment tenir une guitare, en découvrir les premières sonorités et s'initier à son jeu. Un moment de partage et de découverte, ouvert à tous, sans qu'une expérience musicale préalable soit nécessaire.

En accueillant régulièrement des artistes andalous, José souhaite entretenir un lien vivant avec sa culture d'origine et la faire découvrir aux habitants du Médoc. Pour Caroline et lui, c'est également une façon de créer des échanges entre l'Andalousie et Montalivet, et de faire connaître leur région aux visiteurs espagnols.



Une découverte et initiation à la guitare ouverte à tous et gratuite. *PHOTO ICIAQUI*

Cette rencontre musicale se prolongera en soirée, avec les mêmes musiciens qui animeront un dîner consacré à Córdoba : musique et spécialités culinaires de cette ville andalouse seront au rendez-vous. Le prochain rendez-vous est déjà annoncé pour le 18 décembre, avec Cádiz à l'honneur. ■

TALAIS.

Rencontres à succès



Patrice Mauget est publié aux Éditions de l'Estuaire *PHOTO JDM-DAR*

La fête du livre et des arts a rencontré un beau succès. Les visiteurs ont pu y découvrir les nouveautés littéraires et échanger avec les auteurs. Les Éditions de l'Estuaire, représentées par Marie-Pierre Builles, leur ont permis de découvrir Christian Brun, J. Rodes et Patrice Mauget. Les Éditions du Médoc étaient également présentes avec C. Poulain, Normanton et Saint-Martin. De nombreux autres auteurs ont répondu à l'invitation : Daniel Lamarque, qui nous entraîne dans ses polars entre Bordeaux et le Nord-Médoc ; le Soulacais Jean-Paul Lescorce ; l'association Los Tradinaires ; Sylvain Sayo, historien passionné de nos communes dont la réputation n'est plus à faire ou encore Pierre Vallade, qui partage notamment son vécu de la guerre d'Algérie. Romans policiers, récits historiques, livres pour enfants… Il y en avait pour tous les goûts ! La peinture était elle aussi à l'honneur, avec de véritables petites merveilles signées Lili Béduchaud, Jean Martinez, Éliane Bernard, Josiane Palcy, Mireille Pencolle, Viviane Blanchet et Nicole Lassautonie.

Danielle ROBIN ■



VENDREDI 6 NOVEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
D'un pinceau à l'autre 2.0, **théâtre**
Salle de l'Estran, 20 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Petit dej' de l'économie
Moulin des Jalles, 9 heures - 12 heures.
- Atelier informatique
La Cabane aux Partages, 10 heures - 12 heures ou 13 h 30 - 15 h 30.
- Conférence : journée nationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles
Moulin des Jalles, 13 h 30 - 19 heures.
- Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Dictée dans les vignes n° 10
Foyer rural, 18 h 30.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Loto du foot
Salle Joseph-Despaze, 20 heures.

EYSINES
- Conférence « Viva cinéma » : les monstres, suivie d'une auberge espagnole
Médiathèque Jean-Degoul, 18 h 30 - 19 h 30.
- Lecture musicale Cauchemar Lovecraft
Médiathèque Jean-Degoul, 20 heures - 21 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Karaoké dansant
Salle des fêtes, dès 19 h 30.

GRAYAN-ET-L' HÔPITAL
Atelier philosophie : Peut-on être heureux quand les autres ne le sont pas ?
Médiathèque, 18 h 30.

HOURTIN
- Conférence Malte, un archipel stratégique
Salle d'animations (Hourtin-port), 15 heures.
- Conférence démarche palliative
Salle annexe à la salle des fêtes, 18 heures.

LE PORGE
Tricot-thé
La Grange à tiroirs, 16 heures - 19 heures.

LESPARRE-MÉDOC
- « SuperPrincesse », théâtre
Espace François-Mitterrand, 20 heures.
- Loto du football club Cœur Médoc Atlantique
Salle des fêtes (Saint-Trélody), 20 h 30.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Soirée karaoké
Café associatif La Carrousel, dès 18 h 30.

SOULAC-SUR-MER
Bridge : tournoi de régularité
Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 NOVEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Nos femmes, **comédie**
Café-théâtre, 20 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
« Le loup est là », lecture, jeux de doigts, comptines (1-4 ans)
Bibliothèque, 9 h 30 et 10 h 15 (vendredi) et 10 h 30 (samedi).

DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8 NOVEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Bric-à-brac
Salle des fêtes, 19 h 30 - 21 heures (vendredi), 9 heures - 18 heures (samedi) et 9 heures - 13 heures (dimanche).

DU 6 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors : sommeil, améliorer la qualité de ses nuits
La Cabane aux partages, 14 h 30 - 16 h 30.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

AVENSAN
Loto de La Boule Avensannaise
Plaine des sports, dès 14 h 30.

BRACH
- Sortie nature et patrimoine : découvrez l'histoire de la commune de Brach, de son église, de son patrimoine et de sa forêt médocaine lors d'une visite guidée avec Pétronille (à partir de 8 ans)
Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription, 10 heures - 12 heures.
- Les p'tites histoires de Dame Cocottes (0-3 ans)
Bibliothèque, 11 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- Concours de belote
14 heures.
- Atelier créatif : fabrication d'un calendrier de l'Avent original et intemporel
Salle de la Bugade n° 3 (Carcans-bourg), 14 heures - 18 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.
- Valorisons nos déchets au jardin : broyage gratuit de vos végétaux, distribution gratuite de broyat et de composteurs, ateliers et conseils pratiques compostage pour valoriser vos déchets verts et préserver l'eau
Devant la déchetterie, 14 heures - 17 h 30.

CISSAC-MÉDOC
Loto « Un Sourire pour Eliot »
Salle des fêtes, 20 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Chorale basque Ezpeletan Kantuz
Église Saint-Symphorien, 19 h 30.

EYSINES
- Atelier nature : préparer les arbres pour l'hiver
Local Serge-Mallet, 10 h 30 - 11 h 30.
- Loto du club amitié des cœurs
Tiers-lieu artisanal, 13 h 30.
- Les 9 vies de la princesse Gaya, spectacle
Théâtre Jean-Vilar, 15 heures, 16 h 15, 17 h 30 et 20 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Loto
Salle des fêtes, 20 heures.

GRAYAN-ET-L' HÔPITAL
Loto du Tarot Grayannais
Salle Guy-Lartigue, 20 h 30.

LACANAU
- Des fils en liens : confection d'un accroch'torchon
Pôle de l'Aiguillonne (Lacanau-ville), 9 h 30 - 12 heures.
- Repair café
Pôle de l'Aiguillonne (Lacanau-ville), 9 h 30 - 12 heures.
- Job café : simulation d'entretiens individuels
Pôle de l'Aiguillonne (Lacanau-ville), 10 heures - 12 heures.
- Rencontre avec Cathy Schein, à l'occasion de son exposition « Ombres blanches, lumières d'or, lueurs bleues »
L'Escoure.

LE PORGE
- Valorisons nos déchets au jardin : broyage gratuit de vos végétaux, distribution gratuite de broyat et de composteurs, ateliers et conseils pratiques compostage pour valoriser vos déchets verts et préserver l'eau
Aire de grand passage en face de la déchetterie, 9 heures - 12 heures.
- Cercle de paroles : attachement - détachement
La Grange à tiroirs, 17 heures - 19 heures.
- Soirée bavaroise
Salle des fêtes Gérard-Blanc, dès 19 h 30.

LESPARRE-MÉDOC
- Bibliocréativité « Murmures majuscules »
Bibliothèque, 10 heures - 15 h 30.
- Loto du Médoc Handball
Salle des fêtes (Saint-Trélody), 20 h 30.

MARGAUX-CANTENAC
Fête des arts et de la culture avec des ateliers peinture, modelage, journalisme, photo et vidéo, lectures, coloriage et jeux.
Bibliothèque, 14 heures - 18 heures.

PAREMPUYRE
Vis ma différence : journée de sensibilisation au handicap
Plaine des sports, 9 h 30 - 17 heures.

PAUILLAC
Loto de l'ACAP
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE
Atelier enfants-parents : novembre en musique avec Rémy, ses chansons et tous ses instruments
Café associatif Le Carrousel, dès 10 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Anniversaire country
Salle des fêtes.

SAINT SAUVEUR
Soirée années 80
Salle polyvalente, 19 h 30.

TALAIS
Soirée année 80's
Salle des fêtes, 20 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Braquage en cours !, théâtre
Salle culturelle, 20 h 30.

VERTHEUIL
Atelier tricot, crochet et dentelles
L'Art en Partage, 14 h 30.

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 NOVEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
Marché de Noël
Salle socio-culturelle, 10 heures - 17 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Le cinéma en fête : Ducobu et le fantome de Saint-Potache (14 heures), Le monde à l'envers (16 heures), Notre Salut (17 h 30) et Digger (20 h 30) le samedi ; Petite Casbah (14 heures), La Maison de nos rêves (16 heures), et Ni vue ni connue (18 heures) le dimanche
Salle des fêtes.

SAINT-ESTÈPHE
Les Crocs Blancs fêtent leurs 20 ans. Workshops les 2 jours ; concerts d'Austin Riders (21 heures) le samedi et de Leslie Ryan le dimanche
Salle des fêtes, 13 h 30 (samedi) et 10 h 30 (dimanche).

VENDAYS-MONTALIVET
Bourse aux jouets
Salle polyvalente (Montalivet), toute la journée.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

AVENSAN
Vide ta chambre : livres, jouets et vêtements.
Salle des fêtes, toute la journée.

BLAIGNAN-PRIGNAC
Dernier jour de l'exposition des œuvres de Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot et Bernard Bossion
Galerie Les Arts du Savoir-Faire Médocain, jeudi-samedi 19 h 30 - 22 h 30 et dimanche 12 h 30 - 15 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Vide-greniers
Moulin des Jalles, 8 heures - 17 heures.
- Couture créative
La Cabane aux Partages, 10 heures - 16 heures.

CISSAC-MÉDOC
Thé dansant avec l'orchestre Jean Roberty
Salle culturelle, dès 14 h 30.

HOURTIN
- Stage aero fitness
Salle d'animations (Hourtin-port), 10 h 30 - 11 h 30.
- Thé dansant au profit du Téléthon
Salle des fêtes, 14 h 30 - 18 heures.
- O'Sisters Gospel Blues, concert
Eglise Sainte-Hélène, 16 heures.

LACANAU
- Loto de la pétanque océane
Salle des fêtes, 14 heures.
- La Sorga Mobile : fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération ; goûter convivial ; blind test musical.
Maison Pada/Maison de la Glisse (Lacanau-océan), 14 h 30 - 17 h 30.
- O'Sisters Gospel Blues, concert au profit des sinistrés du Porge
Eglise Notre-Dame des Flots, 21 heures.
- Dernier jour de l'exposition des œuvres de Cathy Schein, « Ombres blanches, lumières d'or, lueurs bleues »
L'Escoure. (Rencontres avec l'artiste samedi 7 novembre.)

LE VERDON-SUR-MER
Concours de belote
Salle Cordouan, 14 heures.

MACAU
- Vide-greniers
Salle Nelson-Mandela, à partir de 9 heures.
- Dépôt-vente
Port, 9 heures - 17 h 30.

MARGAUX-CANTENAC
Loto
Salle des fêtes, 13 heures.

MOULIS-EN-MÉDOC
Brunch jeux de société
Salle des fêtes, dès 11 h 30.

NAUJAC-SUR-MER
Balade pédagogique en famille consacrée à la découverte du monde des champignons
Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription, 15 heures - 16 h 30.

PAUILLAC
Bourse aux jouets, jeux, livres et vêtements
Salle des fêtes (Pouyalet), dès 8 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Troc-livres
Salle Saint-Exupéry, 14 heures - 17 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Nettoyage d'automne
Rendez-vous devant la mairie, 14 heures.









SOULAC-SUR-MER
Vide-greniers au profit du Téléthon
Salle Notre-Dame, 8 h 30 - 17 heures.

LUNDI 9 NOVEMBRE

BRACH
C'est Kami à la bibli ! (à partir de 3 ans)
Bibliothèque, 17 heures.

SOULAC-SUR-MER
Bridge : tournoi de régularité
Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.

MARDI 10 NOVEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Soirée des Îles : repas antillais avec DJ Smiley
Salle de la Bugade, 19 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages, 10 heures - 11 h 30.
- Ramène ton repas
La Cabane aux Partages, 12 heures - 14 heures.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages, 14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages, 17 heures.

CISSAC-MÉDOC
Cissac-Médoc fait son cabaret
Salle des fêtes, 21 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Loto Rose au profit de l'Institut Bergonié
Salle des fêtes (Saint-Trélody), 20 h 30.

PAUILLAC
Ciné-opéra « Carmen »
Cinéma L'Eden, 20 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Atelier Code de la route
Salle des fêtes, 14 heures - 17 heures.

VERTHEUIL
- Atelier Mémoire Pep's Eurêka
Domaine de Nodris, 14 heures - 16 heures.
- Scène ouverte
L'Art en Partage, dès 18 h 30.

DU 10 AU 24 NOVEMBRE

LACANAU
Photographies de Claire Lafargue, exposition
Cinéma L'Escoure.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
55e Grand Prix de l'Armistice du Cercle de voile de Bordeaux Carcans-Maubuisson
Lac, toute la journée.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier initiation Patchwork
La Cabane aux Partages, 10 heures - 12 heures.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages, 14 heures - 17 heures.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Concours de puzzle
Salle du foyer, 14 heures - 18 heures.

LE PORGE
Atelier de discussion citoyenne
Salle des jeunes, 18 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Hôtel de ville, 9 h 30 - 12 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Banquet du 11-Novembre
Salle des fêtes, dès 13 heures.

SALAUNES
Pot-au-feu
Salle des fêtes, 12 heures.

TALAIS
Loto
Salle des fêtes, 15 heures.

JEUDI 12 NOVEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Ciné-thé : Ni vue, ni connue
Salle de l'Estran, 14 heures.
- C'est un beau roman, comédie
Café-Théâtre, 20 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Jouons avec les mots
La Cabane aux Partages, 17 heures - 18 h 30.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Contes et racontines
Bibliothèque, 16 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Dernier jour de l'exposition de photographies de Jean-François Jouandeau « L'Art du regard »
Médiathèque.

HOURTIN
Séances d'Amma assis au profit du Téléthon
Salle Bruno.

LACANAU
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne, 10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne, 14 heures - 16 heures.
- L'oeil de Cassandre, spectacle à partir de 6 ans
Médiathèque (Lacanau-ville), 18 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Atelier seniors (60 ans et +) : sophrologie
Au Dojo, 15 heures - 16 heures.

PAUILLAC
Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Auditorium de la bibliothèque, 14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

EYSINES
« Archéo-conte, vestiges du pays imaginaire », exposition
Médiathèque Jean-Degoul.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
« Carnets de voyage, mode d'emploi », exposition
Médiathèque.

JUSQU'AU 19 NOVEMBRE

VENDAYS-MONTALIVET
« Abstraction », exposition des aquarelles de Laure Maurin
Médiathèque.

JUSQU'AU 21 NOVEMBRE

GAILLAN-EN-MÉDOC
« La Saga des épices », expositions
Bibliothèque.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
« Les Maisons du monde », exposition
Bibliothèque.

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des peintures de Cyrille Cevaer, des coloquintes de Corinne Becker, des bijoux de Béatrice Ayestaray et des luminaires de Sylvie Delalbre
Beau Bourg tiers-lieu, mercredi - dimanche, 10 heures - 12 h 30.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
- Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).
- « Le Fort à l'encre du temps », exposition des œuvres de Luc Girard
Corps de garde à la mer (Fort-Médoc), 10 heures - 19 heures.

VERTHEUIL
« Au Sud, une autre Amérique : regards d'écrivains latino-américains », exposition
Bibliothèque.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des photographies de Lauriane Picq
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

LE VERDON-SUR-MER
Exposition de peintures de Francis Sastre sur le thème de la nature
Bibliothèque.

JUSQU'AU 1ER DÉCEMBRE

LESPARRE-MÉDOC
« Qui a dérobé l'Omorto ? » exposition interactive (10 ans et +)
Bibliothèque.

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors : remise à niveau code de la route avec Destination Multimédia
La Cabane aux Partages, 14 heures - 16 heures.

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Vers des ailleurs », exposition
Médiathèque.

JUSQU'AU 27 DÉCEMBRE

EYSINES
Exposition des œuvres de Quinie Araguas
Centre d'art contemporain Pierre Brana, 14 heures - 18 h 30.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.



LE JEU DU JDM

4	3					8	6	
1				9				5
6	7	9	4		8	1		
3		7	1	2	5	6	9	
			6				5	7
			7		9			4
8		4	5		2	9		6
	5		8	6		7	4	2
		6			3			1

NIVEAU : **FACILE**

5	1						4	8
	2							
			8					2
			1		5	9		7
3					8			
8			9	6				
1							9	
	9	3				2		
4					1	3		

NIVEAU : **MOYEN**

Les **SUDOKUS**

Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, pour qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

Solutions

4	8	2	9	6	1	3	7	5
7	9	6	3	5	4	8	2	1
1	5	3	2	7	8	4	6	9
8	7	1	6	9	2	5	4	3
3	6	5	8	4	7	9	1	2
2	4	9	5	3	6	7	8	1
9	3	4	1	8	5	6	2	7
6	2	8	7	1	3	9	5	4
5	1	7	4	2	9	6	3	8

7	2	6	9	4	3	5	8	1
9	5	3	8	6	1	7	4	2
8	1	4	5	7	2	9	3	6
5	6	8	7	3	9	2	1	4
2	9	1	6	8	4	3	5	7
3	4	7	1	2	5	6	9	8
6	7	9	4	5	8	1	2	3
1	8	2	3	9	6	4	7	5
4	3	5	2	1	7	8	6	9

Le Journal du Médoc
Vendredi 6 novembre 2026

L'herbe au cœur

VINCENT MONCHANY

Le 2 juin dernier, un jury d'experts de l'agronomie, de la botanique et de la faune a désigné Vincent Monchany vainqueur de l'étape locale du Concours général agricole des pratiques agroécologiques, catégorie prairies et parcours. Une récompense qui permettra au producteur bovin de faire rayonner ses bonnes pratiques jusqu'au Salon de l'agriculture, à Paris, en 2027.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr



Pour Vincent Monchany, on peut pratiquer le pâturage intensif sans nuire à la biodiversité ; bien au contraire. *PHOTO GREG BRONARD*

La ville est là, si proche. Du bitume, des voitures, des bruits de moteurs et de klaxons. Mais lorsqu'on pénètre dans la rue Jean-Henri-Fabre, à Saint-Médard en Jalles, il semble qu'on est soudain à la campagne. Face à l'enseigne des Monchany, qui proclame : « *Viande produite à la ferme* », il y a de la verdure et de grands espaces. On entend les oiseaux, les chiens qui aboient… Et le meuglement des vaches.

Auprès de sa Blonde

Car à l'arrière de ce qui ressemble à de petites maisons de banlieue, se trouve un véritable élevage bovin : derrière les barrières de leurs enclos, une multitude de blondes d'Aquitaine, cette espèce emblématique de la région, jettent sur vous leurs regards doux. Vincent Monchany, troisième génération d'éleveurs implantés dans ce petit coin de paradis - qu'il gère avec son père Jean - se promène tranquillement parmi ses bêtes, heureux de savourer le soleil d'automne, qui pare d'or ce décor. « *C'est la ville qui est venue au contact des vaches, pas l'inverse* », sourit l'agriculteur. Quand son grand-père a fondé l'exploitation, dans les années 1960, c'était la forêt tout autour. La jalle de Blanquefort, qui délimite le territoire médocain, n'est pas loin. Et c'est ainsi que Vincent Monchany naît en 1980 dans cet îlot de nature de plus en plus grignoté par la ville.

C'est une période de mutations sociales qui s'ouvre alors. Les Trente Glorieuses se sont achevées et le modèle agricole français subit une profonde transformation. Les petits élevages sont condamnés à se développer ou à disparaître, raconte-t-il. Celui qui appartient désormais à son père fait le choix de se développer, en rachetant des terres à des voisins éprouvés par les crises successives - notamment celle de la Vache Folle, au début des années 1990. C'est ainsi en 1984, alors que Vincent n'a que quatre ans, que sa famille achète de premières terres en Médoc, dans le secteur de La Maréchale. Le moindre coût des parcelles médocaines permet aux Monchany d'y acquérir 210 hectares de terrain, majoritairement répartis à Ordonnac, Saint-Seurin-de-Cadourne et un tout petit peu à Cissac-Médoc, en plus des 15 hectares conservés entre Saint-Médard en Jalles, Martignas-sur-Jalles et Mérignac. Et c'est l'acquisition de ces terres en Nord-Médoc, où il passe désormais « *la moitié de sa vie* » qui le fait se décrire, mi-figue, mi-raisin, « *à moitié médocain* ».

Des bons vins aux bovins

Peut-être justement parce qu'il était jeune, songe-t-il, et qu'il n'a « *pas connu les soucis financiers survenus quand les revenus agricoles ont été divisés par deux du jour au lendemain* », Vincent Monchany dit n'avoir jamais envisagé de faire autre chose que de l'élevage bovin. Avant de s'installer aux côtés de son père, il a toutefois travaillé pendant neuf ans dans la vigne, où le menait logiquement sa formation : un bac STAE (Sciences et techniques de l'agronomie et de l'environnement), puis un BTS viti-œno avec, par la suite, une spécialisation DCBVS (en commerce du vin, de la bière et des spiritueux).

À l'école, le petit Vincent était « *bon élève, sans plus* », considérant que « *la moyenne, ça suffit* ». « *Qu'on ait 10 ou 20, le bac, c'est le même bout de papier* », lâche-t-il nonchalamment. Il sourit. « *Je n'étais pas gêné par mes capacités, c'est juste que j'avais d'autres préoccupations* », parmi lesquelles la ferme, bien sûr, mais aussi la chasse et le rugby. Jusqu'à ses vingt ans, le fermier jouait en première ou troisième ligne. Et puis la vie professionnelle eut raison de cette pratique sportive : se déplacer tous les dimanches ; prendre des coups sans arrêt, alors que le travail dans les vignes est physique ; ce n'était plus possible. Il le raconte avec cette placidité qui semble le caractériser : de cette formation en viticulture, qui lui a permis de comprendre le fonctionnement végétal, au cœur de son travail aujourd'hui ; de toute cette période, il ne garde « *aucun regret* ». « *Même si, avec le recul, je vois que c'est dans ces années-là qu'on a créé la crise actuelle*, confesse-t-il. *Il fallait produire toujours plus, on était persuadés qu'on faisait le meilleur vin du monde, il n'y avait pas de remise en question, on n'a pas voulu voir le changement de la consommation. Pour moi, le point de bascule a été les années 2000 : à ce moment-là, personne n'a voulu entendre que le vin de demain serait celui du verre qu'on boirait debout en prenant l'apéro.* »

Une consommation plus responsable

Pas besoin d'être grand clerc pour vite comprendre que le producteur bovin porte un grand intérêt aux consommateurs. Peut-être parce que c'est une nouvelle approche de la consommation qui lui a enfin permis d'intégrer la ferme de ses parents, en 2011 : une extension de l'activité qui comprenait la vente directe à la propriété et la création d'un laboratoire de découpe, à une époque où il n'y en avait pas dans le secteur.

> *« Le pouvoir, chacun le détient dans sa poche ; c'est la carte bleue. »*

Cela fait d'ailleurs trois ou quatre ans - depuis que son plus jeune fils, âgé de 18 ans et récemment rentré en apprentissage, a rejoint l'exploitation - que Vincent Monchany présente chaque année quelques-unes de ses 260 vaches au Salon de l'agriculture de Bordeaux. Ces concours, il les apprécie non seulement parce que cela lui permet de voir « *ce qui se fait de mieux en matière d'élevage et de savoir où on se situe* », mais surtout parce que ça lui permet de « *sortir un peu de la ferme* » et de « *rencontrer le grand public* ». « *Une partie de la population fait très attention à ce qu'elle mange, regarde les appellations, la provenance, croit en une véritable démarche de qualité*, analyse-t-il. *Or, je trouve que le consommateur reporte un peu trop "la faute" sur les pouvoirs publics : le pouvoir, chacun le détient dans sa poche ; c'est la carte bleue. Si le consommateur n'achète pas ; ça ne se vend pas. Je pense que ce n'est pas surhumain d'attendre une semaine de plus pour acheter des courgettes françaises plutôt que des légumes qui viennent de l'étranger. Et j'aimerais que les gens soient un peu plus responsables ; qu'ils s'engagent un peu plus là-dessus* », affirme-t-il doucement, avec son autorité calme et tranquille.

Des engagements, lui n'en manque pas. En 2017, il a été l'un des créateurs du magasin de producteurs Les Fermiers Toqués, à Cissac-Médoc. Un magasin où, justement, on ne trouve que des producteurs et artisans, les plus locaux possibles. À Saint-Médard, il est le président du comité Forêt et Ruisseau, qui travaille avec les services techniques de la mairie pour les aider à mieux gérer la forêt et les zones humides attenantes. Impliqué dans la DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie) locale, il était également sur le pont, cet été, durant les incendies ; non pas sur une noria, à remplir une citerne, mais plutôt pour proposer un appui technique aux pompiers. Enfin, il a cofondé l'association Herbager Pâturant, qui aimerait aboutir à la création d'un label pour promouvoir les élevages qui remettent l'herbe au cœur de leur démarche.

Participer au concours des prairies, localement organisé par le Parc naturel régional (PNR) Médoc, relevait pour lui un peu de ce défi : faire connaître sa pratique du pâturage tournant, dynamique ou régénératif, et montrer que ces techniques, encore peu connues, ne se font pas au détriment de la biodiversité. Au contraire, elles favorisent cette étincelle que recèle chaque brin d'herbe, chaque graminée, chaque papillon qui s'ébat dans la prairie : le Vivant. ■